



**HAL**  
open science

## Introduction aux sciences de l'éducation

Olivier Marty

► **To cite this version:**

Olivier Marty. Introduction aux sciences de l'éducation. Licence. Aix (Aix-Marseille Université), France. 2020, pp.65. halshs-03916897

**HAL Id: halshs-03916897**

**<https://shs.hal.science/halshs-03916897>**

Submitted on 31 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **HSE1U03D**

# **Introduction aux sciences de l'éducation**

## *Approches lexicales et disciplinaires de l'éducation*

**Olivier Marty**

Maître de conférences

Université d'Aix-Marseille

Année 2020-2021

Cette introduction vise à présenter les sciences de l'éducation comme discipline universitaire et académique, pour vous former une culture générale et ouvrir des pistes de reconversion ou des compléments d'études. L'enjeu est de maîtriser le vocabulaire et les disciplines qui portent sur le fait éducatif. C'est une mineure pour les étudiants qui se destinent principalement à un cursus médical via la première année commune aux études de santé : médecine, pharmacie, sage-femme, kinésithérapie, chirurgie dentaire. C'est une introduction générale, quoi que nous nous soyons efforcé, autant que faire se peut et dans les limites de nos connaissances car ce n'est pas notre spécialité, de prendre des exemples dans le domaine de la santé.

Dans le cadre de votre cursus Pass, nous attirons votre attention sur le Mooc d'Harvard en fin de bibliographie.

Il est conseillé de lire trois à quatre des ouvrages qui sont indiqués par les liens hypertextes<sup>1</sup>. Lorsque le lien hypertexte ne pointe pas vers le texte complet mais une page Amazon, il est possible, le plus souvent, de feuilleter en ligne des extraits du livre sur le site Internet de la librairie en ligne. Cette approche pouvant être complétée par une lecture de la page Wikipédia du livre et de l'auteur, ou encore des résumés de lecture dans les revues scientifiques (qui apparaissent, quand ils existent, lors d'une recherche par Google avec le titre et l'auteur). Le QCM portera principalement sur le cours.

Aussi est-il vivement recommandé de lire ce document sur support informatique connecté, par exemple sur une tablette. Nous rappelons que la plupart des outils informatiques disposent d'une fonction « recherche » qui vous permettra, entre autres, de remonter de la bibliographie vers les endroits du texte où tel ou tel auteur est cité, mais aussi de voir comment une notion est abordée dans les différentes parties du cours.

Ce cours s'appuie sur des éléments fondamentaux et stabilisés des sciences de l'éducation, mais aussi sur des recherches effectuées par l'auteur. Même si celles-ci ont été validées par des revues scientifiques et des livres académiques dans le domaine de l'éducation, elles engagent la

---

<sup>1</sup> parfois c'est une collection en ligne entière qui est indiquée, comme : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/anthropologie\\_medicale/index.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/anthropologie_medicale/index.html)

responsabilité de l'auteur principalement. Par ailleurs, le cours ayant été dicté sur une tablette pour retranscription automatique, malgré les relectures attentives, l'auteur s'excuse par avance quant aux coquilles possibles liées à la retranscription, mais aussi du style encore très marqué par l'oral.

Nous allons tenter de voir d'abord quelle est la définition de l'éducation, quelles sont les sciences qui ont pour objet l'éducation, puis quelles sont les éducations possibles et enfin présenter des concepts opérationnels en sciences de l'éducation afférentes à des pratiques et notamment des concepts qui sont proches des sciences médicales. Ce afin de dégager des synergies et les pistes de collaborations possibles. Il va de soi que les débouchés principaux des études en Paces sont les professions de santé, dans les limites du numerus clausus, et il est aussi de célèbres médecins qui se sont réorientés en complément de leur cursus, après la complétion de leurs études médicales, vers la philosophie, la pédagogie, ou l'éducation au sens large. Je pense ici par exemple à Canguilhem au XXe siècle - l'auteur de *Le normal et la pathologique* (extrait : [http://classiques.uqac.ca/collection\\_methodologie/canguilhem\\_georges/normal\\_et\\_pathologique/normal\\_et\\_pathologique\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/canguilhem_georges/normal_et_pathologique/normal_et_pathologique_texte.html)).

**Table des matières :**

Qu'est-ce que l'éducation ?	6
Le champ lexical de l'éducation.	6
Analyse sémantique du champ lexical de l'éducation.	7
Représentation graphique du vocabulaire de l'éducation	11
Quelles sciences ont pour objet l'éducation ?	13
Sciences juridiques	13
Sciences de la nature	15
Arts et lettres	16
Sciences humaines	19
L'anthropologie de l'éducation	19
La sociologie de l'éducation	22
Politique(s) de l'éducation	25
L'économie de l'education	26
L'histoire de l'éducation	27
La psychologie de l'éducation	28
Applications : ingénierie et techniques de formation	29
Quelles sont les éducations ?	34
Les « éducations à »	34
L'éducation aux médias	34
L'éducation à la santé	35
L' « éducations en »	36
L'éducation en anthropocène	36
L'éducation en formation professionnelle	38
« L'éducation de » : éducateurs et éduqués	39
Frédéric Nietzsche	39
Gaston Berger	40

Comment s'éduquer ?	42
Connaissance du système éducatif et de ses institutions	42
La formation ouverte à distance	46
Apprendre par l'expérience	48
La question de l'évaluation et les valeurs de l'éducation	52
Quelques concepts opérationnels en santé	55
L'éducation thérapeutique du patient	55
La construction de l'expérience dans la consultation médicale	56
Conception d'une organisation apprenante en santé	57
Conclusion	58
Bibliographie éligible aux notes de lecture	59
Webographie	64

## Qu'est-ce que l'éducation ?

Nous ne prétendons pas donner une vue exhaustive ou arrêter définitivement la définition de l'éducation, mais nous procéderons par une analyse lexicale, sémantique et étymologique pour comprendre le vocabulaire et les sens liés à cette notion.

Commençons donc par un voyage à travers les mots qui sera l'occasion d'excursions historiques et de raisonnements logiques qui en feront tout l'exotisme à assimiler.

### Le champ lexical de l'éducation.

Plusieurs mots sont couramment employés pour évoquer l'éducation. Il s'agit de : « instruction » qui est vieilli, « enseignement », souvent associé à l'enseignement supérieur et aux fonctions enseignantes, « apprentissage » lié la « formation » professionnelle et qui est récent - il a été popularisé par le système de formation continue de la loi Delors de 1971 et on note que les directions des études universitaires sont remplacées par des directions centrales des formations, marquant la professionnalisation des établissements d'enseignement supérieur.

Les didacticiens, pratiquant des didactiques des disciplines, emploient un terme de « didactique » pour désigner les techniques de l'enseignement. Ils s'attachent beaucoup à la « pédagogie » et ces deux noms communs issus du grec ancien, pédagogie et didactique, renvoient souvent aux pratiques de l'enseignement primaire et secondaire, voire à la transmission et construction des connaissances entre maîtres et disciples, dans les disciplines disciplinées, car instituées. Aujourd'hui, la didactique sort du champ des disciplines pour atteindre celui des professions et l'on parle de didactique professionnelle ou techniques d'enseignement de son propre métier et des compétences qui y sont nécessaires.

D'autres mots modernes sont « l'apprenance<sup>2</sup> », qui est une attitude favorable à l'apprentissage, mais aussi « l'expérience », comprise comme la transformation de soi par le vécu dans l'activité : ce que je fais au monde en agissant contribue à me faire en tant qu'individu. Tous deux renvoient à des savoirs d'action, des savoirs pratiques. Ceux-ci, fondés sur le geste et l'activité, donnent un goût particulier aux savoirs, dépassant l'observation théorique et sa retranscription purement verbale.

## **Analyse sémantique du champ lexical de l'éducation.**

Lors de la révolution française de 1789, un débat oppose les tenants de l'éducation à ceux de l'instruction. L'éducation, d'après le marquis Nicolas de Condorcet, renvoie à une conception morale de l'enseignement où il s'agit de transmettre les règles de bonne conduite et un savoir-vivre en société. À l'opposé, l'instruction est un ensemble de savoirs et connaissances scientifiques qui permettent d'élever intérieurement celui qui les reçoit. C'est l'étymologie « in-struere », élever à l'intérieur. Dans les assemblées révolutionnaires les deux camps s'opposent et c'est finalement l'instruction qui prendra le dessus : le premier ministère sera, lors de sa création, celui de l'instruction publique. Vous pouvez retrouver la trace de ce débat dans les *Cinq mémoires sur l'instruction publique* du marquis Nicolas de Condorcet ([http://classiques.uqac.ca/classiques/condorcet/cinq\\_memoires\\_instruction/cinq\\_memoires.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/condorcet/cinq_memoires_instruction/cinq_memoires.html)), présentés à l'assemblée révolutionnaire. Aujourd'hui, cette distinction entre instruction et éducation morale se retrouve dans des expressions comme « être bien éduqué » d'un côté, ou « instruire un dossier » de l'autre. Instruire un dossier pouvant être rapproché de diagnostiquer, c'est-à-dire avoir recours à un ensemble de connaissances pour éclairer ou compléter un jugement. Il ne s'agit pas de la construction d'une gnose mais de sa transposition à un cas pratique. Dans l'ensemble, c'est le terme éducation qui est majoritairement retenu.

---

<sup>2</sup> ce terme, propre à l'équipe de Philippe Carré, est présenté ici : <https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01410790/document>



À la différence d'instruction, l'étymologie de l'éducation est plus complexe. Certains la ramènent au latin du « docere » qui donnera aussi document, docte, doctrine et docile - qualités qui font le docteur. Le déverbal est « dux », éduquer signifiant tirer dans plusieurs sens pour amener celui que l'on éduque à parcourir plusieurs chemins dans de multiples directions. Les chemins ainsi parcourus, « learning paths », sont la « méthode », soit le chemin dans les savoirs.

Si l'on accorde du crédit à l'hypothèse indo-européenne, alors on peut remonter du latin jusqu'au sanskrit avec la racine « dekh ». Une étymologie vraisemblable renvoie au terme « montrer », que l'on retrouve aujourd'hui dans les langues orientales que sont l'hindi et l'ourdou modernes : dekhna et dekhana, qui signifient : montrer, regarder. Éducation se rapproche alors de « orientation » : mettre la lumière sur une réalité pour instruire par la réflexion celui à qui l'on montre.

Cette éducation ainsi mise à l'index, où il faut pointer du doigt pour montrer, désigner, est une des formes de l'éducation non expérientielle. Nous reviendrons ultérieurement sur l'éducation par l'expérience notamment l'expérience professionnelle dans les métiers de la santé. Contentons-nous de rappeler que l'enseignant faisant signe, lors de ses enseignements, pour désigner une réalité, fait acte de monstration : c'est peut-être un des arts majeurs de ce métier-là. Le signe peut être verbal, oral ou scriptural, ce peut-être aussi l'immersion dans un dispositif sémantique qui amène l'apprenant à s'emparer des réalités mises autour de lui, pour faire-avec et ainsi prendre connaissance des actes et des mots justes. L'enseignement est ici compris comme capacité à faire signe : inscription de ces signes dans un document pour l'enseignement à distance, voire l'ingénierie de dispositifs de formation avec participation et activité apprenante.

L'enseignement moderne se rapproche ainsi de la formation, de la transmission des bonnes formes académiques, mais aussi de la mise en forme ou mise en conformité des élèves avec les attendus professionnels. C'est un préformatage selon des référentiels d'activités de compétences et de savoirs qui sont attendus pour l'exercice d'un métier : il permet à l'élève d'y prendre place en s'ajustant au mieux. La formation professionnalisante permet d'apprendre les arts d'un métier, c'est-à-dire les compétences d'une profession. L'appétence de l'aspirant, qui a pour motif de soi un

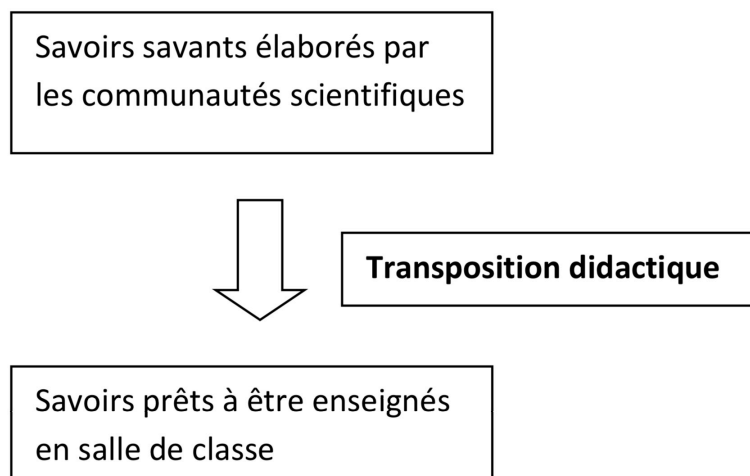
professionnel modèle (c'est l'image personnifiée de sa motivation), est transformée en compétence, ou capacité à être compétitif dans la compétition des savoirs, savoir-faire et savoirs y faire propres à un métier. L'apprentissage du métier, pour faire partie des gens du métier, consiste à prendre le métier en lui-même, au sens de l'outil de travail, s'en emparer, pour effectuer les gestes attendus. Pour filer la métaphore, c'est en tissant avec le métier, que l'on devient tisserand. Ainsi les formes de formation modernes, retrouvant le compagnonnage d'antan, mettent en valeur les « actions de formation en situation de travail » (Afest, selon l'article 4 de la loi du 5 septembre 2018 sur « la liberté de choisir son avenir professionnel - présentée ici : [http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0904\\_projet-loi](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0904_projet-loi)) : l'exercice préparé du geste en situation contrôlée, la supervision et la réflexion avec un tuteur, la trace et la reconnaissance du geste et de la réflexion par le dispositif de formation. Le stage professionnel et la mise en situation par jeux de rôles outillés complètent donc l'enseignement à distance, qui implique des environnements informatiques pour l'apprentissage humain, pouvant être complexes : classe virtuelle, réalité virtuelle, etc. À chaque fois, l'apprentissage passe par une préhension des réalités à l'aide d'outils et de connaissances, préhension qui implique des appréhensions face à la nouveauté ou à la dangerosité du geste.

Dans le cadre de cette variation des préfixes de l'apprentissage, nous pouvons définir la compréhension par le caractère collectif de l'acte éducatif. Par-delà l'autodidaxie et l'autoformation, qui sont peut-être une gageure malgré l'individualisation des parcours de formation, on retrouve l'expression : « on apprend toujours seul mais jamais sans les autres ». Les apprentissages, qu'il s'agisse d'expériences, d'actes, d'énoncés socialement ou psychiquement valorisés par l'apprenant ou la communauté éducative, sont toujours des construits collectifs dépendant d'une période historique et d'une culture données. L'ethnopsychiatrie tire parti de ce relativisme en pénétrant les systèmes d'explications étrangers pour agir sur la maladie, ou du moins leur conception, tout aussi légitime que la nôtre, de ce qui est pathogène. Avec moins d'exotisme, à chaque classe sociale son usage de la pluralité des acteurs de la santé, association déterminée par la proximité ressentie avec ses personnels et leurs connaissances plus ou moins étatisé(e)s.

La formation et l'apprentissage, dispositifs juridiques contemporains, sont donc aussi des vocables permettant une réflexion sur l'éducation. L'évolution mentionnée de la direction des études à la direction des formations dans les universités, liée à la professionnalisation des établissements d'enseignement supérieur, marque aussi un rapport différent aux savoirs et à l'institution : il ne s'agit plus de loisir studieux pour occuper sa jeunesse mais de s'élever dans l'ordre des professions par un investissement dans un statut offert par le grade et le diplôme, autant que des savoirs utiles (acquérir les arts d'un métier). C'est le but originel des facultés médiévales de droit et de médecine, où l'emploi du mot latin "étudiant" paraît paradoxal, aux yeux des élèves.

Enfin, achevons notre périple dans le vocable, en nous rappelant les hellénismes qui sont valorisés par la philosophie classique. Si Olivier Rebol, auteur de *Qu'est-ce qu'apprendre ?* ([https://www.puf.com/content/Quest-ce\\_quapprendre](https://www.puf.com/content/Quest-ce_quapprendre)), est un exemple de choix parmi les auteurs modernes qui ne se limitent pas à la pédagogie et la didactique, celles-ci restent des entrées majeures pour penser l'éducation. On parlera ainsi de didactique du français, de didactique des mathématiques, de la biologie, ou encore de la didactique de la profession d'ingénieur, voire, dans l'enseignement supérieur, de la didactique de la théologie. À chaque fois, la question est de savoir quelle est la meilleure technique d'enseignement de tel type de savoirs ou d'une profession.

L'ingénierie didactique, alors, consiste à transposer des connaissances d'un ensemble scientifique vaste vers un sous-ensemble, plus restreint, qui servira à la diffusion des savoirs en classe. Tel le mathématicien, on passe ainsi du large plan des connaissances académiques à un autre plan, plus réduit, des connaissances à transmettre dans un cours. C'est Yves Chevallard, à l'université de Provence, qui est à l'origine de ce concept de transposition didactique. Cf. par exemple le support de conférence sur son site personnel (Chevallard Y., 1996, *La transposition didactique et l'avenir de l'École*, [http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/YC\\_1996\\_-\\_Fenetre\\_sur\\_cours.pdf](http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/YC_1996_-_Fenetre_sur_cours.pdf)) et le schéma ci-après que nous avons élaboré :

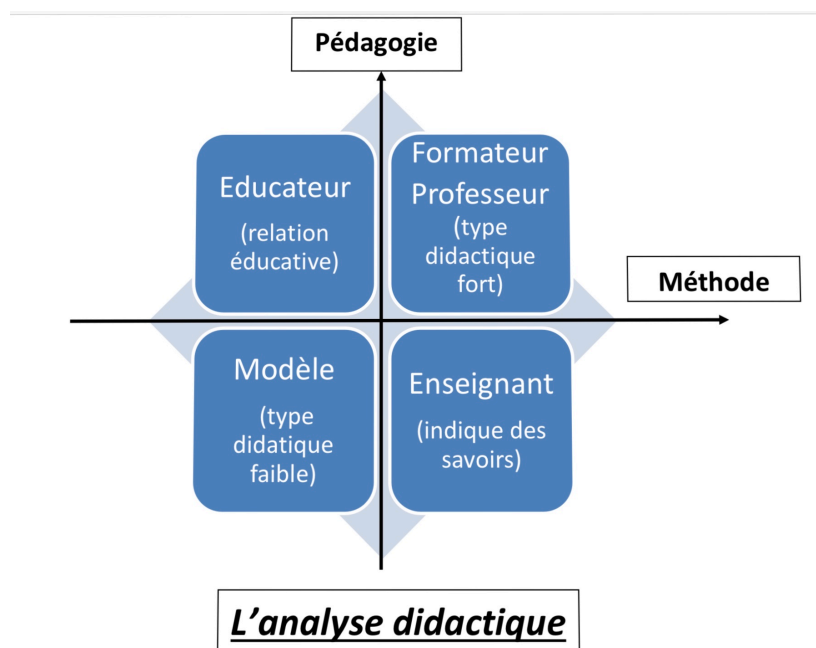


La pédagogie, qui est du côté de la reformulation, désigne tout autant la façon de mener des enfants dans une classe que, aujourd'hui, la pédagogie pour adultes ou « andragogie ». Le terme, créé au début du 20ème siècle, a été cependant critiqué car il vise, par sa racine, la gent masculine et non pas l'humanité en son ensemble, comme le ferait une démarche proprement anthropologique. Selon Émile Durkheim, dans *L'évolution pédagogique en France* ([http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/evolution\\_ped\\_france/evolution\\_ped\\_france.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/evolution_ped_france/evolution_ped_france.html)), la pédagogie est une pratique ou un art de faire. Elle s'oppose à une véritable science de l'éducation, dont il est fondateur par sa chaire en Sorbonne, et qui prend celle-ci comme un fait social. Il définit, l'éducation comme « la socialisation de la nouvelle génération par l'ancienne » et l'oppose à la pédagogie, qui est un savoir-faire du maître en salle de classe.

## Représentation graphique du vocabulaire de l'éducation

En croisant deux axes, celui de la méthode ou du chemin dans les savoirs et de la quantité graduée de connaissances d'une part, et d'autre part celui de la pédagogie ou de l'accompagnement

dans la relation éducative, on obtient un espace à deux dimensions dans lequel positionner différentes figures éducatives



Cette analyse des types didactiques oppose clairement l'éducateur, qui est du côté de la pédagogie et de la relation éducative, à l'enseignant, qui est du côté de la méthode et des savoirs. En supprimant l'opposition entre les deux axes, on a d'un côté un type didactique faible, qui est le simple modèle, à la fois peu pédagogique et peu méthodique, et d'un autre côté le formateur ou type pédagogique et méthodique fort.

Après l'analyse des noms communs, disposés dans un graphique mnémotechnique, nous les compléterons par des objets qui sont introduits par des articles : "éducation à" et "éducation de". Mais aussi les circonstances qui sont celles de vos études en santé, en voyant comment l'éducation se centre sur des dispositifs qui vous seront utiles d'un point de vue médical. Avant cela, nous allons dresser un panorama des sciences qui ont pour objet l'éducation.

## Quelles sciences ont pour objet l'éducation ?

Nous avons vu que les multiples vocables de l'enseignement, l'instruction, l'apprentissage, la formation, la pédagogie, la didactique, se réunissaient sous la bannière de l'éducation. Si c'est le ministère du travail qui gouverne la formation professionnelle, si le XXe siècle a connu à plusieurs reprises un ministère spécifique à l'enseignement supérieur, c'est cependant essentiellement le ministère de l'éducation qui traite des sujets afférents à l'éducation. Les ministères de l'armée, de l'agriculture, de la culture, ou encore de la santé, ont leurs propres institutions d'enseignement supérieur. Toutefois, les sciences qui traitent de ce sujet sont des sciences pluridisciplinaires et plurielles, dites sciences de l'éducation. Elles correspondent à la section 70 du conseil national des universités (CNU).

Si l'objet « éducation » est exploré, il reste à connaître les différentes sciences qui l'étudient. Une définition de la science passe par ses méthodes, ses outils, ses expériences, ses communautés, enfin ses acquis ou résultats disciplinaires. Si l'on veut étudier l'éducation et ses sciences selon les grands domaines de l'enseignement supérieur, il est possible de distinguer, avec le ministère de l'éducation nationale, quatre grands domaines de savoir : 1/ le droit, 2/ les sciences dures dont la santé, 3/ les sciences humaines et sociales ou sciences morales, 4/ les arts et lettres. Nous y ajouterons le domaine des applications techniques que sont les ingénieries de la formation et de l'éducation.

### Sciences juridiques

Le droit occupe une place à part dans le paysage de l'enseignement supérieur. C'est, avec la faculté de médecine, une des facultés les plus anciennes de l'université professionnalisante. En effet, à l'époque médiévale, le droit et la médecine viennent après la faculté de philosophie qui est

une introduction, et avant la faculté de théologie qui est un aboutissement. À l'époque moderne, lorsque sont créés les facultés de lettres et de sciences, celles-ci remplacent la faculté de philosophie, et la théologie est écartée pour occuper une portion congrue dans l'enseignement supérieur contemporain.

Que disent les sciences juridiques sur l'éducation ? On peut trouver différents manuels sur le droit de l'enseignement supérieur (par exemple : Tuchet, 2018, *Droit de l'enseignement supérieur*, LGDJ ; [https://www.amazon.fr/Droit-lenseignement-supérieur-Didier-Truchet/dp/2275057609/r\\_e\\_f\\_s\\_r\\_1\\_1\\_?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Droit+de+l'enseignement+supérieur&qid=1596390830&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Droit-lenseignement-supérieur-Didier-Truchet/dp/2275057609/r_e_f_s_r_1_1_?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Droit+de+l'enseignement+supérieur&qid=1596390830&sr=8-1)) . Ce sont un point d'accès aux différentes sources juridiques, respectant la hiérarchie des normes et présentant, dans la constitution, dans la loi, dans les décrets d'application et dans la jurisprudence, les grands principes qui gouvernent l'éducation. La consultation de ces manuels vous permettra d'accéder à une vision juridique de l'éducation dans l'enseignement supérieur. Ceci permet une lecture plus didactisée que celles du code de l'éducation et du code de la recherche, voire des textes de loi dans Légifrance. Vous y trouverez les différentes institutions, les règles qui les gouvernent, le statut des personnels, leurs missions, et les contentieux qui les animent. L'histoire du droit est aussi une bonne façon de saisir l'épaisseur historique des différentes institutions qui se sont succédées pour remplir la mission éducative.

Mais au fait, voire de droit, l'éducation est-elle un bien public ou privé ? Quelle est sa qualification juridique ? Si l'on parle d'une mission de service public, elle peut être éventuellement accomplie par une organisation privée. Les deux écoles de droit de Toulouse et Bordeaux, au début du XXe siècle, élaborent une vision du bien public qui fait encore date et actualité aujourd'hui dans les jugements du Conseil d'État. Pour Léon Duguit, à Bordeaux, est public ce qui est réalisé par la puissance publique. Mais alors, une école privée, ne peut contribuer à la réalisation de l'éducation comme service public. C'est pour cela que nous préférons la théorie de Maurice Hauriou, à Toulouse, qui définit le bien public comme ce qui a une intention ou une finalité publique. Ainsi, un EESPIG, c'est-à-dire un établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, est une

organisation de droit privé qui est d'intérêt général car elle sert le bien public défini et reconnu par l'État. Les professionnels de la santé, tout comme les professionnels de l'éducation, peuvent se poser ce type de questions juridiques quant à la qualification, voire l'autorisation, de leurs activités.

## Sciences de la nature

Du côté des sciences dures : mathématiques, chimie, biologie et leurs applications à la santé, nous étudierons ensemble quelques concepts réutilisés dans les sciences de l'éducation pour éclairer la relation médicale, en fin de document.

Présentons ici brièvement l'ouvrage récent du professeur au Collège de France Stanislas Dehaene qui s'intitule *Apprendre !* ([https://www.amazon.fr/Apprendre-talents-cerveau-défi-m a c h i n e s / d p / 2 7 3 8 1 4 5 4 2 6 / r e f = s r \\_ 1 \\_ 1 ? \\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=297ZKSDH50E3S&dchild=1&keywords=apprendre+dehaene&qid=1596445867&sprefix=Apprendre+deha%2Caps%2C189&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Apprendre-talents-cerveau-défi-m a c h i n e s / d p / 2 7 3 8 1 4 5 4 2 6 / r e f = s r _ 1 _ 1 ? __mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=297ZKSDH50E3S&dchild=1&keywords=apprendre+dehaene&qid=1596445867&sprefix=Apprendre+deha%2Caps%2C189&sr=8-1)) Le mathématicien devenu psychologue, ou neuropsychologue, s'intéresse aux réseaux de neurones, et en particulier aux réseaux de neurones profonds, pour comprendre la sédimentation des couches de compréhension dans le cerveau, et donc éclairer l'apprentissage des mathématiques, du français et de toute connaissance en général. Parmi les applications de ces savoirs fondamentaux sur la structure des réseaux (de neurones), il s'intéresse aux applications informatiques d'apprentissage modélisé pour essayer de voir jusqu'où les performances du cerveau peuvent être reproduites.

Un autre scientifique très connu vulgarisant ses travaux en sciences de l'éducation est François Taddéi dans *Apprendre au XXIe siècle*. ([https://www.amazon.fr/Apprendre-XXIe-siècle-F r a n ç o i s - T a d d e i / d p / 2 7 0 2 1 6 3 4 2 4 / r e f = s r \\_ 1 \\_ 1 ? \\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=223QWZRNGWY5X&dchild=1&keywords=francois+taddei&qid=1596446315&sprefix=Francois+tadde%2Caps%2C203&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Apprendre-XXIe-siècle-F r a n ç o i s - T a d d e i / d p / 2 7 0 2 1 6 3 4 2 4 / r e f = s r _ 1 _ 1 ? __mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=223QWZRNGWY5X&dchild=1&keywords=francois+taddei&qid=1596446315&sprefix=Francois+tadde%2Caps%2C203&sr=8-1)) Le biologiste de l'Inserm, après avoir coordonné des rapports pour le gouvernement français préconisant une société du savoir, mais



aussi pour l'Unesco, définit l'apprentissage comme une modification interne de l'organisme suite à l'évolution de son environnement, à des fins adaptatives. La modification de l'organisme est interne, alors qu'un individu s'emparant, ou apprenant l'usage, d'un outil, pour agir sur son environnement, a recours à une interface externe. Ces modifications permettent la coopération de tous et une meilleure adaptation de la société à son environnement évolutif. François Taddéi préconise enfin des modifications institutionnelles pour que la société du savoir advienne.

Ces deux auteurs occupent une position institutionnelle forte en France dans leur discipline et les ouvrages présentés sont récents, grand public, et donnent une vue simplifiée de leurs travaux dans le domaine éducatif.

## Arts et lettres

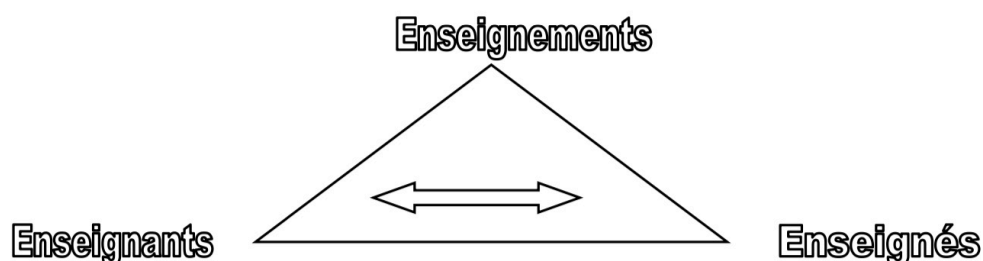
Les arts et les lettres sont aussi sources de principes éducatifs : on pense ici à l'étude de la philosophie, qu'il s'agisse de l'*Émile* de Rousseau ([http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau\\_jj/emile/emile.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/emile/emile.html)) ou des *Pensées sur l'éducation* de Locke ([http://classiques.uqac.ca/classiques/locke\\_john/pensees\\_sur\\_l\\_education/sur\\_education.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/pensees_sur_l_education/sur_education.html)), leurs ouvrages respectifs consacrés à l'éducation. La mineure philosophie, qui vous est proposée, creuse la présentation des propos par auteurs sur l'éducation, voire par concepts à travers les auteurs et époques. Pour les deux philosophes cités, nous nous bornerons à rappeler qu'ils prennent pour exemple un jeune fictif, Émile pour Rousseau, et qu'ils montrent quel serait son éducation idéale. Rousseau, par exemple, montre qu'une éducation par l'expérience, au contact de la nature, ou Émile apprend en découvrant par lui-même, serait idéale. C'est une pédagogie de la découverte plus que dans la transmission.

Longue est la liste des philosophes, de Platon dans le *Théétète*, à Fénelon pour l'éducation des jeunes filles, ou encore Dewey qui est très étudié aujourd'hui dans les sciences de l'éducation et qui est un pédagogue du début du XXe siècle ayant créé plusieurs écoles. John Dewey a écrit sur la démocratie et l'éducation mais aussi l'expérience pour construire son propre apprentissage. Il

montre l'importance des valeurs et de la valuation dans l'acte éducatif et non seulement dans l'évaluation de l'apprenant. Il pose l'éducation comme fondement de la démocratie moderne et montre que l'art est aussi source d'expérience.

Ces acquis de la tradition philosophique permettent à des auteurs modernes comme Jean Houssaye de construire des modèles tel le triangle pédagogique<sup>3</sup> : il met en relation les trois pôles que sont le savoir, l'enseignant, et l'élève ; chacun des binômes étant lié par une relation particulière. Par exemple la relation entre le savoir et les élèves donne le rapport au savoir. Comment est-ce que je me situe par rapport à ce que j'apprends ? Est-ce que cela renvoie à des connaissances familiales ou à ce que je côtoie dans d'autres institutions ? Le triangle pédagogique permet de différencier les actes d'enseigner, de former et d'apprendre — selon leur positionnement par rapport à chacun des trois pôles.

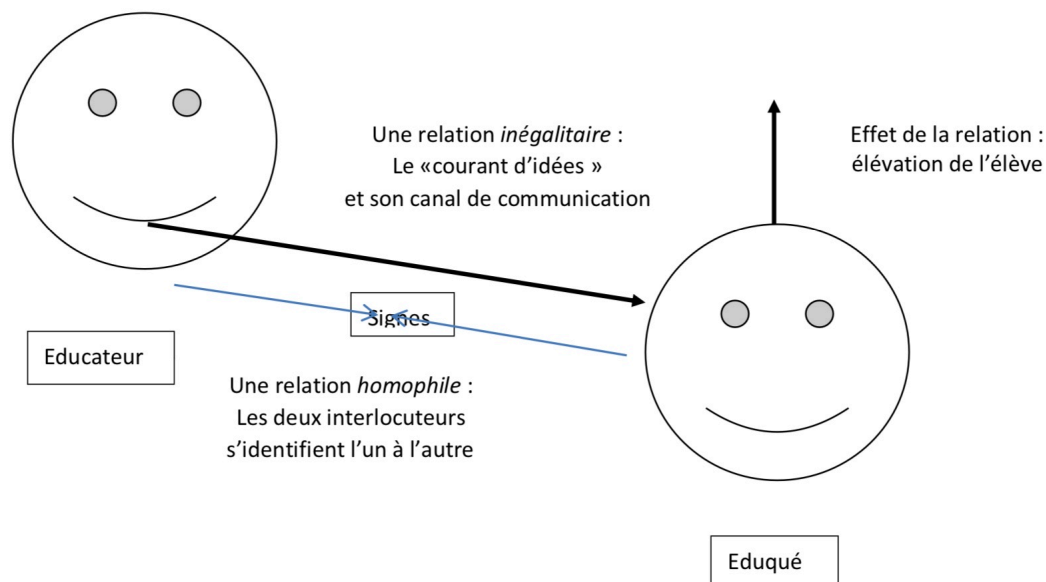
Nous avons montré que l'enseignement à distance modifie ce triangle pédagogique en médiatisant les savoirs : l'enseignant et l'enseigné sont écartés par le document. Là où le triangle éducatif originel est équilatéral, le triangle de l'enseignement à distance est isocèle et fortement aplati car l'élève est loin du maître.



### L'aplatissement de la triade houssayenne dans l'enseignement à distance

<sup>3</sup> Le modèle du triangle pédagogique est rappelé ici : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangle\\_p%C3%A9dagogique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangle_p%C3%A9dagogique)

Une autre tradition, moins centrée sur les savoirs et l'expérience, se focalise sur la relation éducative. L'élévation de l'élève par le maître fait alors l'objet d'une étude sur une relation qui les rapproche et va en se rétrécissant.



### La relation éducative

C'est ici la liberté de l'élève qui est mise en question, ainsi que la responsabilité du professeur : jusqu'où le maître peut-il considérer l'élève comme son œuvre et quelle part lui incombe en cas d'échec ?

La philosophie n'est cependant pas reine en matière de lettres : nous avons vu l'importance des langues, qu'elles soient modernes ou anciennes, et l'expression des systèmes pédagogiques peut-être artistique. On pense ici à la littérature, au théâtre ou encore au cinéma qui permettent d'exprimer des idées ou émotions éducatives. *L'éducation sentimentale* de Flaubert est un exemple ([https://flaubert.univ-rouen.fr/oeuvres/ES\\_1869.php](https://flaubert.univ-rouen.fr/oeuvres/ES_1869.php)), tout autant que le documentaire fiction *l'ENA école du pouvoir* (<https://www.youtube.com/watch?v=Hp1mS-Tyi3c>). Qu'il s'agisse d'apprendre les choses de l'amour, ou de découvrir la scolarité dans une institution préparant à la haute fonction

publique, l'expression artistique est un mode de communication souvent plus percutant que les autres.

## Sciences humaines

C'est évidemment du côté des sciences humaines et sociales que les sciences de l'éducation trouvent leurs principales analyses. Nous listerons donc les différentes disciplines convoquées, sachant qu'elles sont la base d'une licence en sciences de l'éducation à distance fournie par le Cned, l'université de Rouen et l'université de Lyon. Sommairement, on parlera d'anthropologie de l'éducation, de sociologie d'éducation, de politique de l'éducation, d'économie de l'éducation, de l'histoire de l'éducation et de psychologie de l'éducation. À chaque fois, ce sont les méthodes et les auteurs de la discipline qui servent à éclairer un fait particulier, celui de l'éducation, et la sous-discipline apparaît comme un champ d'application.

### L'anthropologie de l'éducation

L'anthropologie est la discipline reine, quoiqu'un peu archaïsante, dans les humanités. Les premiers anthropologues de l'ère coloniale, s'appuyant sur l'ethnologie et l'ethnographie, étudiaient les sociétés dites alors primitives. Les terrains se modernisent et, aujourd'hui, l'anthropologie s'appuie sur des données empiriques issues des relations dans un établissement de santé pour l'anthropologie médicale (cf. la bibliographie : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/anthropologie\\_medicale/index.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/anthropologie_medicale/index.html)), le fonctionnement des institutions politiques comme le Parlement Européen pour l'anthropologie politique, ou des organisations éducatives de type université ou grand établissement pour l'anthropologie de l'éducation (vous pouvez ici vous référer à mes propres travaux : <https://cv.archives-ouvertes.fr/marty>, et en particulier l'article : <https://journals.openedition.org/edso/5562>).

Ce dernier type d'anthropologie est dit « anthropologie des organisations éducatives », il s'agit d'effectuer des observations participantes dans des institutions en charge de l'enseignement supérieur, pour en décrire le quotidien et dégager des faits scientifiquement établis les concernant. On peut ainsi observer le fonctionnement d'un conseil d'administration universitaire, ou encore comparer l'enseignement dans une grande école d'ingénieur et celui dispensé dans une université pour les cours de master. Les comparaisons portent sur les techniques et outils d'enseignement, mais aussi les dispositifs pédagogiques, leurs matériels, les étudiants et leurs profils, ou enfin les modes de gouvernance. L'anthropologie de l'éducation est une des premières sciences de l'éducation.

En effet, Émile Durkheim, au tournant du 19e et 20e siècles, créé, par sa chaire en Sorbonne, la science de l'éducation, mais aussi la sociologie qu'il légitime autour de la notion de fait social, et enfin l'ethnologie et l'anthropologie par son propre travail celui de son gendre Marcel Mauss. Au-delà de *L'évolution pédagogique en France*, qui est un cours d'agrégation sur l'histoire de l'enseignement français que nous avons déjà cité, il produit une œuvre qui peut être consultée à la page suivante : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/durkheim.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/durkheim.html). Au travers de la lecture de *L'éducation morale* ou *Éducation et sociologie*, on apprend que, pour Durkheim et les éducateurs du tournant du 19e et 20e siècles, la philosophie tient lieu de religion d'État, ou religion laïque. En effet, en 1905, la loi de séparation de l'église et de l'État, laisse un vide spirituel. C'est au professeur de philosophie de présenter les sagesses venues du monde entier, pour que chaque élève puisse se faire sa propre doctrine ou vision d'ensemble des réalités.

Au-delà de cette position forte quant à la discipline et à ses contenus, et nous savons que Durkheim est avant tout agrégé de philosophie (il est aussi issu d'une famille de rabbins), l'auteur présente le système d'enseignement de la philosophie en Allemagne et le compare à celui de la France. C'est l'occasion de descriptions minutieuses de la prise de notes par les étudiants, de la disposition des locaux, des contenus d'enseignements, mais aussi de la relation éducative entre maîtres et élèves.

Nous pouvons considérer que ces descriptions sont au fondement de l'anthropologie de l'éducation. On notera que Durkheim est moderne dans sa vision de l'anthropologie de l'éducation car il n'a pas recours aux exotismes d'époque sur les premières sociétés et leur système d'enseignement, souvent considérés comme frustrés. Nous irons même jusqu'à affirmer que Durkheim établit une anthropologie des institutions éducatives à l'origine de l'anthropologie des organisations éducatives modernes. Nous préférons le terme d'organisation car la racine grecque *ergein* désigne l'activité productive, elle s'inscrit dans la tradition de l'université d'Aix-en-Provence de l'étude de l'action ([http://classiques.uqac.ca/classiques/blondel\\_maurice/action/action.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/blondel_maurice/action/action.html)) et du travail, voire de l'ergologie (<https://allsh.univ-amu.fr/master-ergologie-textes>). L'anthropologie des organisations éducatives étudie le travail éducatif et l'action de formation innovante. L'institution, à la fois instituée et instituante, est critiquable car elle ouvre un débat sur son statut étatique. Rappelons aussi que Durkheim prend le mariage, la religion, ou encore la monnaie, comme des institutions ; l'institution éducative étant alors plus large que le simple établissement ou l'agence, voire le dispositif national, étudiés.

Aujourd'hui, les travaux d'anthropologie de l'éducation évoluent aussi vers l'anthropologie des savoirs. Celle-ci implique des notions telles que le rapport au savoir ou encore l'institutionnalisation des disciplines académiques. Ces travaux sont introduits en France par la professeure Marie-Louise Martinez dans un dossier qu'elle coordonne sur l'anthropologie de l'éducation avec son propre article sur l'anthropologie des savoirs : Marie-Louise Martinez, « Approche(s) anthropologique(s) des savoirs et des disciplines », *Tréma* [Online], 24 | 2005,. URL: <http://journals.openedition.org/trema/662>

En résumé, l'anthropologie de l'éducation se fonde sur les ethnométhodes, c'est-à-dire l'observation participante, déclarée ou non, avec restitution du travail au terrain ou non, mais aussi sur des lectures de différentes traditions disciplinaires.

## La sociologie de l'éducation

Nous avons vu que Durkheim était fondateur de cette anthropologie de l'éducation, mais aussi de la sociologie au sens large, et en particulier de la sociologie de l'éducation. La sociologie de l'éducation prend une grande ampleur après la seconde guerre mondiale, avec des auteurs comme Pierre Bourdieu à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et une œuvre majeure telle que *Les héritiers* et *La reproduction*. Prenant le revers de la sociologie de l'éducation américaine qui insiste sur mobilité, Pierre Bourdieu, en analyse les étudiants en lettres, mais ses propos seront généralisés à l'ensemble des étudiants, en insistant sur la reproduction sociale de la culture validée par l'école. Il montre ainsi comment des familles d'héritiers n'ont qu'à ouvrir la bibliothèque familiale pour reprendre la langue et les savoirs qui seront sanctionnés plus tard par des diplômes et un statut social. Bernard Lahire est un sociologue contemporain qui prolonge ce type de thèses.

Pierre Bourdieu, dans les années 70, a recours à des statistiques pour établir sa sociologie de l'éducation. De formation littéraire, il n'hésite pas à s'appuyer sur des tris à plat et des tris croisés, des corrélations ou encore des analyses multivariées, pour donner plus de légitimité à ses analyses de données issues d'une grande enquête quantitative. N'étant pas mathématicien, ses apports méthodologiques ne concernent pas les techniques de traitement de données, mais une réflexion sur l'élaboration du questionnaire d'enquête, ou la façon de poser les questions, soit, pour reprendre ses mots : « questionner les questions ». Le « métier de sociologue » passe ainsi par l'art de ne pas suggérer la réponse dans la formulation de la question, lors d'une enquête sur le fait éducatif.

Ces travaux trouveront un écho dans la crise de l'université après la fin des années 60, où la surpopulation entraîne un problème d'accueil des étudiants, une sélection et la révolte de ceux qui ne peuvent accéder à l'enseignement supérieur. Ils assureront la notoriété du sociologue. La méthode statistique et la thématique de la critique des inégalités scolaires auront d'autres partisans, par exemple Raymond Boudon dans *L'inégalité des chances*. Nous avons là l'exemple d'un

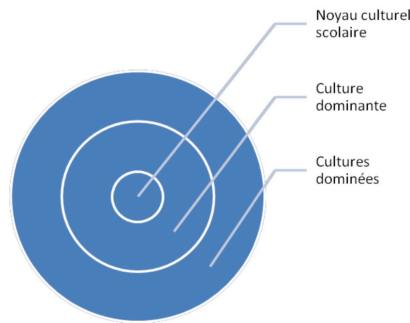
sociologue plus mathématicien et moins littéraire qui propose des explications statistiques plus fines pour aboutir à des résultats comparables.

Pierre Bourdieu, avant d'entrer au Collège de France, écrira aussi *La noblesse d'État* ([https://www.amazon.fr/NOBLESSE-DETAT-Grandes-écoles-esprit/dp/2707312789/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Bourdieu+noblesse&qid=1596451520&sr=8-1](https://www.amazon.fr/NOBLESSE-DETAT-Grandes-écoles-esprit/dp/2707312789/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Bourdieu+noblesse&qid=1596451520&sr=8-1)) et *Homo Academicus*. Il décrit dans le premier le processus de légitimation d'un statut par un diplôme de grande école, spécifiquement français et lié aux institutions révolutionnaires et républicaines, diplômé qui crée une nouvelle forme nobiliaire après la chute de l'ancien régime. Cette sociologie critique de l'éducation s'inscrit dans la lignée de ses premiers ouvrages dénonçant la reproduction des élites par le système scolaire.

Enfin, *Homo Academicus* est une description, depuis l'intérieur, des modalités de prestige, de rémunération symbolique, et d'évolution dans la carrière académique. Pierre Bourdieu reprend dans cet ouvrage un de ses thèmes principaux qui est : « la résistance à l'objectivation ». Contrairement aux sciences de la nature qui étudient des objets inertes et sans résistance, les humains, et en particulier les universitaires qu'il étudie, se montrent rétifs à toute forme de catégorisation, objectivation, voire parfois de critique. La dimension polémique de son œuvre apparaît ici dans toute sa splendeur, il écrira d'ailleurs que « la sociologie est un sport de combat ».

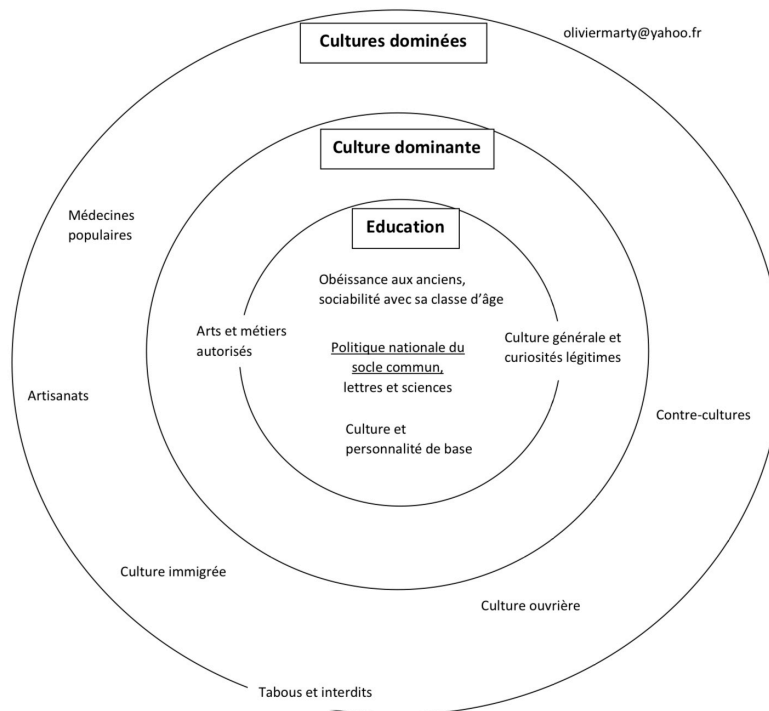
Au confluent de l'anthropologie et de la sociologie de l'éducation, la notion de *transmission* est importante aujourd'hui dans les sciences de l'éducation. Cette transmission peut se faire par l'institution scolaire, ou par la famille, elle consiste à faire passer un noyau culturel qui permet au groupe social de reproduire le meilleur de ce qu'il a été. En livrant son « code génétique », la génération antérieure sème dans l'esprit de la nouvelle génération ce qui doit germer puis fleurir et assurer ainsi la continuité culturelle. On peut présenter cette théorie de la transmission sous forme de schéma. Tout d'abord les cercles concentriques autour du noyau culturel, puis la distribution de différents savoirs, dont les savoirs médicaux, autour de ce premier cercle.





Transmission du noyau culturel par l'école

On place ainsi la médecine dans les arts et métiers autorisés, s'appuyant sur les connaissances scientifiques centrales, où l'on pourrait aussi trouver les professions du droit. Ce alors que les médecines populaires, ou les ethno-médecines d'autres cultures, font partie de l'extérieur du cercle.



La transmission du noyau culturel par l'école : extensions

Cette théorie de la *transmission* s'oppose à une vision *constructiviste* où chaque génération reconstruit son système de représentation du monde et ses connaissances. Celles-ci ne sont pas fixes mais réinventées ou refabriquées par chaque apprenant et chaque groupe social de nouvelle génération.

## **Politique(s) de l'éducation**

Les travaux de sociologie de l'éducation de Pierre Bourdieu sont encore largement lus dans les instituts d'études politiques. Ils inspirent plusieurs politiques éducatives visant à réduire les inégalités. On pense évidemment aux zones d'éducation prioritaires avec des effectifs renforcés, mais aussi aux modalités d'accès aux grandes écoles par des concours réservés aux populations les plus fragiles.

Les politiques éducatives sont ainsi tout à la fois un domaine d'application d'autres sciences, en tant que pratique, mais aussi un objet particulier de la science politique. Il s'agit à la fois d'offrir des mécanismes de réduction des inégalités par des régulations du droit administratif, mais aussi d'assurer la liberté de tous de s'investir dans ses apprentissages (libre orientation et choix de ses études ; rétribution de l'investissement dans l'éducation professionnelle selon la *théorie du capital humain* de Gary Becker -<http://ses.ens-lyon.fr/articles/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68305>). Cette théorie d'un investissement individuel dans le capital humain, à l'origine du prix Nobel d'économie de Gary Becker, se retrouve dans la ligne éditoriale une revue de sciences de l'éducation française intitulée : « formation emploi ». Cette revue étudie les qualifications professionnelles qui font le lien entre les études et le travail.

Le paradoxe républicain d'une antinomie entre la « liberté » (de se professionnaliser) et « l'égalité » (socio-économique) pouvant être résolu par la notion de « fraternité », ou choix individuel de donner à ceux qui entreprennent le même parcours formation-emploi par la voie

associative du parrainage, mais aussi par l'impôt et la régulation de la puissance publique étatique qui remplace les régulations anciennes par le religieux.

## **L'économie de l'éducation**

Vous le comprenez aisément, la science politique s'appuie à la fois sur le droit, et en particulier le droit public qui régule, et sur l'économie : une économie politique qui vise la productivité de l'ensemble du système éducatif français. À la croisée entre micro et macro économies, les acquis de l'économie de l'éducation sont : d'un côté la redistribution des richesses par le libre accès et le financement du savoir pour tous ; d'un autre côté l'investissement individuel dans son capital humain pour développer son employabilité.

On peut ici reconnaître la logique première qui prévaut pour les enseignements du primaire, secondaire et tertiaire, car l'enseignement supérieur étant massifié et donné à tous, il n'est qu'un cycle supplémentaire d'apprentissage, chacun devant creuser sa supériorité par le choix de sa filière et son investissement personnel. Cette logique première d'égalité et de redistribution s'oppose à une logique seconde de formation individuelle, professionnelle, qui vise à magnifier la liberté en creusant les inégalités à des fins supposées de la productivité de l'ensemble.

Dans cet éventail de postures et de discours offert par les sciences politiques, chacun est libre de forger sa propre opinion pour prendre parti dans les communautés éducatives fédérées par des institutions, que ce soit au niveau municipal pour l'école primaire, départemental et régional pour le collège et le lycée, voire dans les euro-régions pour les universités et les regroupements en ComUE. Vous pouvez-vous référer à la politique éducative de l'université d'Aix-Marseille en consultant ce document qui est le contrat de site de l'université avec le ministère : [http://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/contratampm1822\\_signe\\_060718.pdf](http://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/contratampm1822_signe_060718.pdf). Vous y lirez, au-delà de la numérisation et professionnalisation des enseignements supérieurs, valables pour tous les sites faisant partie de l'association universitaire, un souci de la formation, de la recherche, de la diffusion des cultures scientifiques et techniques, mais aussi de la coopération internationale ouverte sur la Méditerranée.

Tout ne se trouve donc pas sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur, ce service public étant plus que déconcentré : il est décentralisé, du fait de l'autonomie croissante des universités.

## L'histoire de l'éducation

L'histoire de l'éducation se confond souvent avec l'histoire politique de l'éducation. Antoine Prost est le principal historien français spécialiste des politiques éducatives du XXe siècle, à différents niveaux d'enseignement. En décrivant les acteurs clés des ministères, les alliances d'hommes politiques, il explique l'origine des lois et des réformes qui ont marqué les dernières décennies en matière d'éducation. Il les situe aussi dans un contexte international et social : évolution démographique et économique. Par exemple, la loi Faure de 1968 est marquée par l'explosion estudiantine qui fait suite, en décalé, au baby-boom d'après-guerre. Il s'agit alors d'augmenter les capacités d'accueil de l'université, en les réorganisant pour supprimer les anciennes facultés. De même, la loi Savary marque les années 1980, en ajoutant aux établissements publics d'enseignement une mission de professionnalisation. Plus tard, le processus de Bologne, initié en 1997, est une réaction de l'Europe face à la domination des États-Unis sur l'enseignement supérieur. Il permet de créer un espace européen de l'enseignement supérieur qui soit compétitif dans les classements internationaux comme celui de Shanghai. Ceci est à l'origine des regroupement d'universités pour plus de poids sur la scène internationale : aux 80 universités éparpillées sur le territoire, on passe à 25 regroupements, dont 1/3 est à Paris et qui, pour certains, recherchent l'excellence et la visibilité mondiales.

Une vision d'ensemble de l'histoire des universités, depuis le 12ème siècle jusqu'à nos jours, est donnée dans l'ouvrage de Jacques Verger aux PUF : [https://www.amazon.fr/Histoire-universités-Christophe-Charles/dp/2130588131/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Jacques+verger+histoire+des+universités&qid=1596466974&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Histoire-universités-Christophe-Charles/dp/2130588131/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Jacques+verger+histoire+des+universités&qid=1596466974&sr=8-1). Vous y lirez notamment l'évolution des facultés de médecine depuis leurs

origines jusqu'au 21ème siècle. On y trouve les premières matières enseignées, les différentes méthodes pédagogiques employées, les formes d'organisations juridiques mais aussi les rapports avec l'environnement politique et religieux à travers les siècles. Ces facultés de médecine sont, comme vous le savez, aujourd'hui associées aux hôpitaux dans les centres hospitaliers universitaires. L'école des hautes études en santé publique de Rennes assure la formation des cadres administratifs de la santé, comme les directeurs d'hôpitaux. Elle présente sur son site ses propres presses académiques, ses formations et recherches, son historique : <https://www.ehesp.fr/ecole/>.

Ainsi l'histoire de l'éducation peut-être une histoire des organisations ou institutions éducatives. C'est ce que nous avons essayé de faire avec notre collègue Ray Amirault en décrivant le contexte et les figures marquant la genèse des grandes écoles de la république lors de la révolution française. Ainsi, le Paris du siècle des lumières, dont Nicolas de Condorcet est l'héritier, est à l'origine d'une pensée de philosophie de l'éducation riche et complexe, mais aussi des conditions de possibilité d'une action politique efficace, qui a permis en 1793 d'instituer à la fois l'École normale supérieure pour former les enseignants, l'École polytechnique pour assurer l'excellence technocratique, mais aussi le Conservatoire national des arts et métier pour préserver l'industrie, ainsi qu'une huitaine d'autres institutions telles les Langues orientales, l'Observatoire, ou le Museum national d'histoire naturelle. L'histoire de l'éducation peut passer par l'étude de la pensée et l'action d'un homme singulier dans son époque pour expliquer des transformations institutionnelles majeures.

## **La psychologie de l'éducation**

Ceci nous amène au psychisme de telle ou telle figure éducative ou à éduquer, et par la-même à la psychologie de l'éducation, qui est le plus souvent du côté de l'analyse de l'enfant ou de l'adulte apprenant. Celle-ci a été marqué dans la seconde moitié du XXe siècle par la psychologie du développement cognitif de Jean Piaget. En distinguant *l'assimilation* propre aux jeunes enfants de *l'accommodation* des adultes, il établit deux types d'apprentissages distincts, plus ou moins

efficaces. La notion piagétienne de *schème cognitif* a été reprise par Vergnaud qui influencera Pierre Pastré pour la création de la didactique professionnelle au Cnam : on cherche à voir comment sont abstraits des représentations mentales des situations de travail, qui puissent être transférées à d'autres pour transmettre le métier par le biais de ces savoirs décontextualisés.

La psychologie de l'éducation, à côté de cette mouvance cognitiviste, est aussi marquée par l'influence de la psychanalyse : c'est par exemple la notion de *rapport au savoir*, de complexe, et d'acceptation de catégorisations externes comme scientifique ou non scientifique dès l'époque de l'adolescence. L'identité scientifique est ainsi intériorisée et transportée tout au long de la vie sans être remise en question, ou au contraire vécue comme un stigmate (Las Vergnas O. « Apprenance, rapports aux sciences et effets de la catégorisation scientifique scolaire ». *Éducation permanente*, Arcueil : Éducation permanente, 2016, Autour de l'apprenance, 2016-2 (207) <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01380342/document>). Cette identité peut cependant être étudiée au prisme des *transitions professionnelles* et, en-deçà, des *valeurs* qui les sous-tendent. L'engagement dans une nouvelle identité professionnelle, passant par une prise de conscience de ses valeurs profondes et de la (re)construction de sa personnalité. Nous y reviendrons en fin de document.

## **Applications : ingénierie et techniques de formation**

Si on va plus loin dans une logique d'application, on peut passer des sciences de l'éducation aux ingénieries et techniques qui en découlent. Nous avons mentionné plus haut l'ingénierie didactique qui est un acte de transposition des savoirs d'un plan à un autre. Nous pouvons aussi faire la distinction entre l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique. L'ingénierie de formation est la conception d'un système de formation, de quelques jours à plusieurs années, qui permet d'amener les apprenants vers des résultats d'apprentissages leur permettant de s'insérer dans un emploi, dans le cas d'une ingénierie de formation professionnalisante. Dans le cas d'une ingénierie de formation non professionnalisante, comme une licence générale ou un master visant

une thèse, les savoirs sont plus généraux et permettront d'appuyer des savoirs pratiques juste avant la formation professionnelle. On remarque que, avec l'allongement de la durée des études, la distinction entre master recherche et master professionnel a laissé place à un master unique et on commence à voir émerger des doctorats professionnels à côté du doctorat. La thèse d'exercice de médecine est ici un modèle, mais on voit, en Sorbonne, un doctorat professionnel de sciences sociales. Il ne vise pas à former des chercheurs ou des enseignants pour l'université mais au contraire à professionnaliser des élèves qui pourront exercer leurs compétences dans les métiers du savoir, que ce soit dans une entreprise de conseil ou de recherche privée.

Les résultats d'apprentissages visés par l'ingénierie de formation sont obtenus en agrégeant une série de cours effectués par des pédagogues, chacun faisant son ingénierie pédagogique et la somme du tout aboutissant au programme complet. Une telle approche par programme, et compétences obtenues à la fin du programme, est dite approche-programme. Si elle est relativement stabilisée en matière de formation professionnelle continue, ce n'est que lors de la conférence de Paris de 2017, étape du processus de Boulogne, que cette approche a été standardisée pour les universités. La pratique était déjà courante au Canada, elle est à présent une norme pour les universités de l'espace européen d'enseignement supérieur. Il s'agit, non pas de composer une mosaïque de cours selon les compétences des enseignants chercheurs en présence, mais d'établir d'abord une vision d'ensemble, ou modèle du canevas, sur lequel chacun devra broder sa propre partie en respectant le modèle. Le dessin d'ensemble a plus d'importance que chacune des parties.

Cette ingénierie de formation est aussi dépendante d'un modèle économique : le coût d'investissement dans un matériau pédagogique et des outils de diffusion des contenus (contractualisation des formateurs, coûts de conception pédagogique des cours, etc.) et un coût d'exploitation à chaque session de la formation : rémunération horaire du formateur, location de la salle de classe ou du support informatique de diffusion, éventuelles impressions selon le nombre d'élèves, etc. On distingue ainsi classiquement le haut de tableau qui est celui des coûts d'ingénierie qui ne valent que la première année, du bas de tableau que sont les coûts d'exploitation qui se

répètent à chaque session et dépendent aussi du nombre d'élèves. Voici par exemple à quoi peut ressembler une comptabilité de la formation dans l'ingénierie d'un enseignement à distance :

<b>Investissement</b>	<i>Coût amortissable durant la période d'exploitation</i>
	Journée/homme d'ingénierie de formation
	Journée/homme de coordination de projet
	Rédaction des contenus de formation (cours et devoirs) : achat externe
	Mise en forme des contenus de formation par le service de production
	Fabrication du site Web par le service de production
Réinvestissement dans une « réingénierie »	Mise à jour des contenus pédagogiques : nouveaux programmes, nouveaux devoirs, etc. : achat externe
<b>Exploitation</b>	<i>Coût variable selon le nombre de clients et répété à chaque année du dispositif</i>
	Journée/homme de coordination de dispositif de formation
	Communication et vente de la formation par le service commercial
	Impression des documents par le service de production
	Envoi des documents par courrier papier ou électronique
	Correction des devoirs par des prestataires externes
	Inscription de participants par le service de scolarité
	Animation des espace de formation : en ligne ou en présence par des vacataires
	Location de salle d'examen et surveillance
	Maintenance des sites Internet par le service de production

Liste des coûts d'une formation à distance



L'ingénierie de formation passe aussi par une mercatique, c'est-à-dire la carte commerciale pour présenter, communiquer, vendre le produit de formation. Ceci est plus communément appelé « marketing de la formation » et désigne l'ensemble des canaux de communication (site Internet, courrier papier et électronique, affichage publicitaire, etc.), mais aussi la cible clientèle visée, et le temps voulu pour l'atteindre. Selon les coûts de conception de la formation listés ci-dessus, mais aussi l'anticipation du pouvoir d'achat du consommateur et la concurrence, un prix est déterminé. La vente du produit de formation passe par un contrat d'achat qui se base sur le programme, le formateur et les dates. Une bonne pratique veut que les compétences visées, ou objectifs de formation, soient aussi mentionnés. On pourrait croire que seule la formation professionnelle pratique ce genre de vente, mais il existe des cabinets spécialisés qui conseillent les universités pour mieux positionner leurs formations sur le marché, que ce soit pour les diplômes d'État ou d'établissement.

Une fois l'ingénierie comptable et mercatique réalisées, l'ingénierie de formation repose sur une gestion de projet. L'ingénieur de formation, qu'il mette en place une formation professionnelle de deux jours ou une licence générale de trois ans, doit réunir un certain nombre d'acteurs, aux compétences complémentaires, pour fabriquer et livrer le produit de formation dans les temps. Ce qui est gage de réussite est alors le triangle entre la qualité des rendus, le coût de chacune des opérations et enfin la livraison dans le respect des délais. Le chef de projet de la formation est évalué selon le respect de ces trois items fondamentaux : qualité, coûts, délais.

L'art propre à ce métier, ou encore les compétences de cette profession, passe par une bonne organisation des différentes ingénieries pédagogiques. La mise en relation et en coopération des différents enseignants est essentielle à la réussite du projet collectif. Nous avons montré dans le chapitre central consacré à l'ingénierie de notre livre « Enseignements à distance » (Marty, 2020) que les engins de la pédagogie à distance sont relativement similaires à ceux de la pédagogie en présence : un théâtre numérique, comme une classe virtuelle, laisse une place importante à la voix (le son autant que le sens) et la gestuelle (les expressions du visage), mais aussi aux objets à

visualiser par les apprenants lors d'un partage d'écran. Ainsi, le génie propre au métier d'enseignant se base sur un art relationnel et dialogique, que ce soit en présence ou à distance (s'il s'agit d'enseignement par correspondance).

On comprend que les techniques ou ingénieries pédagogiques s'encastrent dans l'ingénierie de formation. À un niveau encore plus général se trouve l'ingénierie sociale aussi dite ingénierie institutionnelle. Il s'agit d'instituer de nouvelles organisations qui produisent des programmes de formation, chaque formation agrégeant plusieurs pédagogues. C'est à ce niveau que nous avons analysé l'œuvre du marquis Nicolas de Condorcet (Marty, Amirault, 2020) : en instituant, lors de la révolution française, les grandes écoles de la république, il a mis en œuvre une ingénierie sociale de haut niveau. À chaque fois, une idée éducative (former les enseignants, assurer l'excellence technocratique, préserver l'industrie, etc.) a été assignée à une institution. Des curricula et des méthodes pédagogiques adaptés ont été mis en place pour atteindre ces objectifs. Un décorum, des locaux et du matériel, ont été dédiés à chacune des écoles pour que les cours y prennent place. C'est à travers ces trois dimensions (idée éducative, curriculum, décorum) que nous avons étudié chacune des institutions trouvant racine dans la pratique politique et l'œuvre théorique de Condorcet.

Notons qu'il eut été aussi possible d'étudier le moment dans la vie des élèves où il passèrent par cette institution, ainsi que les usages variés qu'ils firent de leur formation. Tous ne respectent pas l'idée de l'institution dans laquelle ils sont scolarisés et plusieurs ont des parcours de formation divergeant. Ces usages variés relativisent la notion d'approche-programme et d'idée éducative : la formation fait les élèves, mais les élèves font chacun quelque chose de différent de leur formation. C'est à cette diversité que doit faire face l'enseignant, s'adaptant à chaque élève par ses conseils, alors que l'ingénieur de formation, qui intervient en amont, peut difficilement anticiper sur ces usages variés. La formation est conçue à une fin unique, alors que chaque apprenant la prendra comme le moyen de ses propres fins, qui diffèrent entre les uns et les autres.

## Quelles sont les éducations ?

« Éduquer » est un verbe. C'est un verbe transitif car l'on éduque quelqu'un à quelque chose. Nous allons donc commencer par voir les différents compléments d'objet seconds, les « éducation à » : la santé, l'environnement, les médias, etc.. Puis nous ébaucherons une étude des circonstances par « l'éducation en » : anthropocène, formation professionnelle. Enfin, nous nous intéresserons aux sujets éduqués en décrivant les « éducation de » : cette sociologie des éduqués, peut-être plus importante encore que celle des éducateurs, sera une porte d'entrée vers de grandes figures.

### Les « éducations à »

Le mouvement des « éducation à » marque l'essor des sciences de l'éducation depuis les années 1980 : elles s'emparent de nouveaux objets en s'affirmant comme disciplines fondamentales, ou perspective légitime pour éclairer ce qu'elles étudient.

#### L'éducation aux médias

L'éducation aux médias apparaît dans les années 1980. Avec le développement de la presse, la radio, puis de la télévision et l'avènement de l'informatique, une éducation spécifique est nécessaire pour former la jeunesse à l'utilisation de ces médias. Émanant du centre national d'enseignement à distance, l'éducation aux médias fait l'objet de la création d'une institution indépendante : le Clémi, ou centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

Jacques Gonnet en est le premier directeur, il dresse son programme par le *Que sais-je ? Éducation et médias* ([https://www.amazon.fr/Éducation-médias-Jacques-Gonnet-ebook/dp/B019EAAAMY/ref=sr\\_1\\_fkmr3\\_2?](https://www.amazon.fr/Éducation-médias-Jacques-Gonnet-ebook/dp/B019EAAAMY/ref=sr_1_fkmr3_2?)

\_\_mk\_fr\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=L'education+aux+médias+que+sais-je&qid=1596707438&sr=8-2-fkmr3). Il s'agit d'organiser, dans les collèges et les lycées, des journaux créés par les étudiants sous la supervision des enseignants, de leur apprendre à croiser les informations et vérifier les sources, c'est-à-dire à s'informer et à se former leurs opinions de citoyens avec la conscience des biais des médias. Les enseignants du secondaire se voient proposer des stages de formation et des ressources pédagogiques sur lesquelles s'appuyer.

Aujourd'hui le Clémi se centre sur les médias liés à Internet et produit des livrets sur l'utilisation des écrans par les familles pour respecter les normes de santé : temps de connexion, accès limité pour les plus jeunes, etc. On trouvera des exemples de ces livrets sur le site Internet du Clémi, comme par exemple : <https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/guide-pratique-la-famille-tout-ecran-1.html>. On voit, dans ce livret, le rapprochement avec l'éducation à la santé.

## **L'éducation à la santé**

Autre grand champ des « éducations à », l'éducation à la santé s'est imposée peu à peu dans les dernières décennies. Canguilhem définissait la santé comme la capacité à retrouver l'équilibre après une perturbation, à revenir dans la norme. On peut donc voir la santé comme la capacité à s'extraire de la maladie, à se guérir. Ce n'est pas l'absence de maladie, c'est un état de bien-être général. Ou, pour reprendre l'idée d'une dynamique, la capacité à retrouver son bien-être, quelles que soient les perturbations de l'environnement.

La santé ne doit pas être prise comme une donnée figée : elle fait l'objet d'une éducation. L'organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'éducation à la santé par : « tout ensemble d'activités, d'informations, d'éducatives, qui incitent les gens à *vouloir, savoir, faire, recourir* à des professionnels fiables, pour vivre pleinement leur bonne santé. »

En France, la santé fait l'objet d'une stratégie nationale de la santé (2018-2022 : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier\\_sns\\_2017\\_vdef.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_sns_2017_vdef.pdf)), elle préconise un certain nombre de

dispositions pour que le pays assure la pleine santé à tous ces citoyens. S'appuyant sur ce plan quadriennal, l'éducation nationale met en place une politique éducative menée par les personnels des établissements. On la retrouve sur le site : <https://eduscol.education.fr/cid47750/la-promotion-de-la-sante-a-l-ecole.html>

On y voit que la santé repose sur des connaissances biologiques pour maintenir son corps et son esprit dans un état sain par des pratiques salubres, mais aussi sur un respect de son environnement pour ne pas le dégrader et en subir les conséquences. L'éducation à la santé est proche de l'éducation à l'environnement. Cette éducation à l'environnement est aujourd'hui en transformation avec l'avènement de l'anthropocène qui nous plonge dans une nouvelle ère géologique. Ces circonstances nous font préférer l'étude d'une « éducation en », plutôt qu'une « éducation à » des objets.

## **L' « éducations en »**

### **L'éducation en anthropocène**

L'éducation en anthropocène est une nouveauté de la décennie 2010. En effet, les éducations à l'environnement des années 80 et 90, marquées par des insertions de connaissances dans les curricula de lycée, ont basculé vers une vision plus radicale. Les géologues discutant de la création d'une nouvelle période géologique (anthropocène, ère marquée par l'action de l'homme), il s'agit de repenser l'éducation dans ce nouvel environnement. Ce n'est plus s'éduquer pour éviter de dégrader l'environnement, c'est apprendre à vivre dans un environnement dégradé, certes, mais aussi en profonde mutation. Dans ce nouveau contexte, la notion de santé et de bien-être est à repenser pour l'adapter à un environnement parfois agressif, que certains disent en effondrement.

L'ouvrage de Federeau ([https://www.amazon.fr/Pour-philosophie-lanthropocène-Ecologie-questions-ebook/dp/B076HHLG2V/ref=sr\\_1\\_2?](https://www.amazon.fr/Pour-philosophie-lanthropocène-Ecologie-questions-ebook/dp/B076HHLG2V/ref=sr_1_2?)

[\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=anthropocène+philosophie&qid=1596711062&sr=8-2](https://www.amazon.fr/Anthropocène-Philosophie/dp/235687674X/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=anthropocène+philosophie&qid=1596711062&sr=8-2)) résume bien les débats sur l'ouverture d'une nouvelle ère géologique. Du fait du réchauffement climatique, de l'augmentation du CO2, de l'extinction massive d'espèces animales et végétales, de surpêche, de surpopulation, il est flagrant que l'homme a une action importante sur son milieu, qu'il dégrade. Certains parlent d'un nouveau grand récit pour penser la modernité, où la nature plie devant les forces déployées par l'humanité, forces devenues parfois incontrôlables. On ne sait pas si l'anthropocène débute avec le néolithique, le capitalisme, l'ère atomique, ou Internet, voire s'il est encore à venir, mais il est certain qu'une nouvelle époque s'ouvre.

À ce moment charnière de l'histoire, certains étudient l'effondrement des civilisations comme celle des Mayas ou de l'île de Pâques, sous l'action de l'environnement, d'un virus, d'une famine, ou de guerres ([https://www.amazon.fr/Collapse-Societies-Choose-Fail-Survive/dp/0241958687/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Diamond+collapse&qid=1596711444&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Collapse-Societies-Choose-Fail-Survive/dp/0241958687/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Diamond+collapse&qid=1596711444&sr=8-1)). D'autres insistent sur le renouveau toujours présent en situation de crise et parlent *d'enlivenment* pour désigner une régénérescence dans un nouveau milieu : là où croît le danger, croît aussi ce qui permet de le surmonter. De nouvelles formes de vie apparaissent dans les environnements les plus agressifs.

C'est le parti pris par l'ouvrage *Éduquer en anthropocène* ([https://www.amazon.fr/Eduquer-en-Anthropocène-Nathanaël-Wallenhorst/dp/235687674X/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Éduquer+en+anthropocene&qid=1596711554&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Eduquer-en-Anthropocène-Nathanaël-Wallenhorst/dp/235687674X/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Éduquer+en+anthropocene&qid=1596711554&sr=8-1)) : au lieu d'une résolution fataliste, il s'agit de créer des écotopies. Ce sont des lieux où des communautés réapprennent à vivre au contact de la nature : circuits courts, recyclage, permaculture, apprentissage au contact de la nature pour servir d'exemple au reste du monde. Là où les utopies socialistes du XIXe siècle imaginaient l'usine idéale, les écotopies du XXIe siècle sont des lieux pour réapprendre et s'éduquer en faisant l'expérience de la nature. De nouvelles formes de bien-être et de santé dans cet environnement transformé sont encore à étudier et développer.

## L'éducation en formation professionnelle

Le nouveau monde dans lequel nous vivons, marqué par une transformation de la nature sous l'action de l'homme, est aussi un monde d'hyper productivité. C'est dans ce contexte que peut se penser une éducation en formation professionnelle. En effet, les nouveaux modes de production impliquent des changements dans les métiers et l'apparition de nouvelles professions sous l'action du numérique et de l'intelligence artificielle ([https://www.amazon.fr/En-attendant-robots-Antonio-Casilli/dp/202140188X/ref=sr\\_1\\_1?dchild=1&qid=1596713342&refinements=p\\_27%3AAntonio+a.+Casilli](https://www.amazon.fr/En-attendant-robots-Antonio-Casilli/dp/202140188X/ref=sr_1_1?dchild=1&qid=1596713342&refinements=p_27%3AAntonio+a.+Casilli&s=books&sr=1-1&text=Antonio+a.+Casilli)). France Stratégie s'est notamment intéressé aux impacts sur les métiers de la santé, avec le diagnostic médical assisté par ordinateur : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/intelligence-artificielle-travail>. L'ordinateur ne remplace pas l'homme, mais l'homme doit travailler avec l'intelligence artificielle pour arriver à des résultats plus efficaces.

Là où l'éducation était premièrement pensée comme une formation initiale sur laquelle devait s'appuyer les compétences professionnelles, elle s'est transformée vers une continuation de la formation initiale par un apprentissage tout au long de la vie professionnelle, afin de progresser et s'améliorer : c'est la formation continue. Avec les changements de métier on parle de formation par recyclage qui consiste à réinitialiser son apprentissage par un nouveau cycle dans une nouvelle profession.

La formation professionnelle, telle qu'instituée au Conservatoire national des Arts et Métiers lors de la révolution française, devient une formation continue avec la loi Delors de 1971. Aujourd'hui, Jean Marie Barbier parle de *formation professionnelle supérieure*, qui implique cette notion de recyclage et de réinitialisation des savoirs pour une seconde vie, après reconversion professionnelle.

Dans ce cadre-là, c'est tout le paysage des organisations éducatives qui est à repenser. Les apprenants venant à tout âge, avec des niveaux et expériences différents, un investissement en temps et énergie différent, les parcours de formation s'individualisent. Certains annoncent même la fin des institutions éducatives, au profit de l'autoformation, à l'aide d'outils en ligne.

## **« L'éducation de » : éducateurs et éduqués**

Nous avons vu ensemble que l'on pouvait éduquer à un objet ou « en » des circonstances. Il nous reste à étudier les sujets de l'éducation : les éducateurs eux-mêmes, qui se sont construits à travers leur propre éducation. Ils sont donc doublement sujets de l'éducation, à la fois actifs et passifs, leurs activités d'éducateurs dépendant des épreuves qu'ils ont passées.

Pour étudier le lien éducateur-éduqué, nous aurons recours à deux auteurs et acteurs importants de l'éducation : le philosophe Frédéric Nietzsche et le philosophe et politique Gaston Berger. Nous verrons, dans les deux cas, comment c'est leur éducation passée qui a déterminé leurs œuvres d'éducateurs.

### **Frédéric Nietzsche**

L'éducation du philosophe Nietzsche est paradoxale. Il est orphelin de père à un jeune âge. Son père était pasteur, il laisse à sa famille les livres religieux en héritage. On peut donc questionner l'éducation qui est ici marquée par l'absence et quelques traces scripturales. Encouragé par sa mère et ses sœurs, Frédéric Nietzsche est un élève modèle à la sévère et difficile école classique de Pforta. Il s'y montre un élève particulièrement studieux et combatif dans les joutes orales. Il développe un goût pour la littérature classique et la philologie. Il a cependant la vocation de devenir théologien et homme d'église selon le modèle paternel. Il entreprend donc des études de théologie qu'il abandonne. Il poursuit par la philologie et est nommé très jeune professeur à l'université,



spécialiste des études Helléniques et de la Grèce ancienne. Cependant, sa santé se dégrade et il se voit contraint de demander congé pour essayer de se soigner. Il erre à travers l'Europe, de cure en cure, d'hôtel en hôtel.

Il écrit alors sur la « grande santé ». Ce sont des moments de lucidité, entre deux maux de tête et vomissements, où son activité d'écrivain et de philosophe au *Gai savoir* trouve tout son ampleur. Il a aussi l'ambition d'écrire un « cinquième Évangile » : *Ainsi parlait Zarathoustra*. On voit que c'est l'absence de santé qui l'amène à écrire sur celle-ci. C'est aussi l'absence d'élèves qui l'amène à écrire ce-même livre sous-titré : *Un livre pour tous et pour personne*. On remarque qu'il utilise une technique de didactique de la théologie basée sur le recours à un document comme ensemble stable de signifiants, référence pour interpréter un monde changeant. Son vide paternel lui a insufflé la vocation de théologie, celle-ci se transforme cependant en polythéisme au moment de *La naissance de la tragédie* où le Panthéon grec est utilisé. Puis il aura la vocation du livre théologique ultime, sous forme d'aphorismes et de métaphores. Avant de verser dans l'athéisme et le combat anticlérical, c'est celui que l'histoire retient avec la fameuse citation : « Dieu est mort ».

L'absence de santé, de père, et d'élèves ont donné lieu à une œuvre philosophique singulière qui peut questionner l'éducation. C'est dans le manque et la douleur que ses propos ont trouvé leur aiguillon. Nietzsche l'écrit lui-même : tout ce qui est grand en ce monde trouve son origine dans la douleur ; le drame et le tragique font plus de belles choses que le bonheur et la paix.

On le voit, le modèle nietzschéen pose l'éducation comme un paradoxe : c'est l'absence qui crée l'envie et amène à la réalisation sublime. La frustration du tuteur, qui n'agit que comme modèle distant sur son élève, fait l'essentiel de l'acte éducatif.

## **Gaston Berger**

Gaston Berger est une autre figure de l'éducation qui a été marquée par de terribles épreuves. Il est né métisse au Sénégal, ses parents divorcent alors qu'il est jeune et il doit travailler à 14 ans à

Marseille. Il reprendra plus tard l'usine qui l'employait, par une alliance maritale. Il entame des études de philosophie assez tardivement, ce qui le mène, après le doctorat, à une carrière universitaire. Il est décoré de médailles suite à sa participation à la grande guerre. Il aura une œuvre majeure au ministère de l'éducation nationale, où il assure la mise en place d'un ministère de l'enseignement supérieur indépendant. Au-delà de son œuvre proprement philosophique sur Husserl, on retiendra son livre *L'homme moderne et son éducation*, série de discours où il institue plusieurs établissements comme les INSA, qui sont des écoles d'ingénieurs qui démocratisent ce type de cursus dans une France qui connaît un essor démographique.

Gaston Berger est un philosophe qui a appris par les textes, certes, mais aussi par les épreuves qu'il a traversées et qui ont fait toute son expérience. Bonnes ou mauvaises expériences, bonne ou mauvaise éducation, ces tiraillements l'ont amené à une œuvre institutionnelle majeure au XXe siècle. Il a su trouver en lui la force pour surmonter les événements et transformer le cours de l'histoire.

Gaston Berger montre, lui aussi, que ce qui compte n'est pas tant ce qui se dit sur le prestige ou les méthodes de telle ou telle institution ou discipline : les outils sont parfois rapidement oubliés pour laisser place à la vanité. Le primordial ce sont surtout les résonances avec ses propres ambitions, individuelles ou familiales, et ses frustrations et blessures qui font que l'on trouvera la force de transformer ce qui a été appris en œuvre grandiose.

Frédéric Nietzsche, mais aussi Gaston Berger, sont deux exemples de penseurs fameux dont on a pu étudier brièvement l'éducation. Ils se sont aussi posés en grands éducateurs à travers leur siècle. Nous avons esquissé l'éducation de ces éducateurs, voyons plus en détail les façons de s'éduquer à la portée de tous.

## Comment s'éduquer ?

À la question de l'objet (qu'est-ce que l'éducation ?), nous voulons ajouter l'étude du mode (comment s'éduquer ?). C'est en présentant l'état du système éducatif et ses institutions que nous vous aiderons à construire votre propre trajectoire dans ce repère. Ce sera l'occasion de se positionner par rapport à des valeurs et concepts clés des sciences de l'éducation.

La loi de 2018 sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » définit la formation et lui donne deux modalités : l'enseignement à distance et l'action de formation en situation de travail. Nous nous fondons sur ces deux modalités pour présenter plus en détail ce qui est aussi nos domaines de spécialités : l'enseignement à distance d'une part, la formation par l'expérience de l'autre — avec leurs propres modalités d'évaluation.

## Connaissance du système éducatif et de ses institutions

La connaissance du système éducatif passe par son histoire, qui aboutit à la forme juridique contemporaine, donnant les grandes lignes du paysage institutionnel, dans lequel vous pourrez évoluer.

Nous commençons à esquisser cette histoire en évoquant le rôle primordial de la famille et du clan, avec éventuellement la figure du précepteur particulier, puis celui des universités médiévales qui fonctionnaient comme des corporations de maîtres et d'élèves, suivies, après la révolution française, par les grandes écoles de la république (et en particulier le Museum national d'histoire naturelle), puis l'enseignement gratuit laïque, et obligatoire défini par Jules Ferry à la fin du XIXe siècle. Le paysage est devenu complexe au XIXe siècle avec les écoles consulaires ou écoles privées soutenant l'industrie et, après les années 1950, du fait de la massification de l'enseignement supérieur et la multiplication des établissements. Les changements de dénomination de fonctions qui sont restées identiques sont aussi possibles : on pense ici aux écoles normales destinées dès le

XVIIIe siècle à former les maîtres de l'enseignement primaire, devenues, dans les années 1980, les instituts universitaires de formation des maîtres et enfin aujourd'hui les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (I.N.S.P.E.), se rapprochant peu à peu des universités. L'internationalisation est enfin allée croissant, c'est d'ailleurs une des missions de l'université assignée par l'État. Elle peut être européenne avec le programme Erasmus +, mais aussi mondiale, grâce au tissu d'échanges d'étudiants entre établissements et les différentes coopérations scientifiques et culturelles.

Les aires supranationales telle que l'union européenne et ses directives, dans le cadre du processus de Bologne, ont donc leur rôle à jouer. En matière d'éducation, il faut noter deux agences européennes : le centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) et l'agence de Turin valorisant et évaluant les systèmes universitaires à travers le monde. Pour travailler dans ces institutions, il est possible d'être formé au Collège d'Europe à Bruxelles, ou encore à l'institut universitaire européen à Florence. Les ministères comme, en France, ceux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, s'inspirent de la documentation issue de la commission européenne, mais aussi des organisations non-gouvernementales telles que l'Unesco ou l'OCDE, pour mettre en place leurs grandes orientations nationales (en parallèle des consultations pour la définition de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur, la stratégie nationale de la recherche, et leurs déclinaisons territoriales). Il est donc recommandé de fréquenter les bases de données et la documentation des O.N.G. et d'aller sur les sites ministériels ou européens pour s'informer des grandes tendances du moment. C'est de là que viendront les pratiques mises en place dans les établissements ou les territoires. Les personnels de ces institutions travaillent à partir des données de la recherche scientifique à travers le monde.

Nous allons brièvement présenter le paysage institutionnel français pour comprendre où prennent place les fonctions de médecin ou d'infirmier dans l'éducation nationale, mais aussi le personnel de recherche et d'enseignement supérieur dans ces domaines-là.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'appuient sur des administrations centrales qui, elles, ne sont pas soumises aux aléas électoraux et sont relativement stables. Les principaux corps de fonctionnaires qui y font carrière sont : les administrateurs civils qui peuvent devenir directeurs d'administration centrale, les attachés d'administration et les corps d'inspection. On note, par exemple, dans les organigrammes présentés sur le site des ministères : la direction générale de l'enseignement scolaire (où sont centralisées les informations sur les programmes pédagogiques mais aussi de santé dans les établissements), la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance qui donne des données statistiques sur les réussites des élèves, ou encore la direction générale de l'innovation et de la recherche (avec ses grands programmes de recherche en lien avec l'agence nationale de la recherche en France ou, au niveau européen : European Research Council).

Le ministère est ensuite centre de coordination des différents rectorats qui représentent le ministre dans les territoires. Les circonscriptions administratives régionales sont en effet doublées de circonscriptions éducatives : les académies. Le recteur est le représentant du ministre dans son académie, il se coordonne avec le préfet qui prend en charge, dans la région, les fonctions non éducatives. Le recteur, comme le ministre, s'appuient sur des corps d'inspection. Ceux-ci vérifient le bon fonctionnement des établissements et des personnels. Un inspecteur pédagogique pourra aller vérifier les prestations d'un enseignant dans la salle de classe, comme un inspecteur d'administration pourra aller auditer un établissement. Ils vérifient la bonne mise en œuvre du système éducatif français et de ses principes : principe d'égalité d'accès de traitement ; principe de gratuité ; principe de neutralité politique, religieuse et commerciale ; principe de liberté d'enseignement : ouverture des salles d'enseignement privé, aides financières ; principe d'obligation scolaire ; etc.

Dans la médecine scolaire, au niveau du rectorat, on trouve un médecin conseiller technique qui participe à la définition des politiques éducatives et leur application. De même, une assistante sociale, et une infirmière conseiller technique ont aussi un rôle important. Les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), par exemple les collèges et les lycées, sont marquées par

l'existence de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA : <https://eduscol.education.fr/cid46765/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte.html>). Ce peuvent aussi être des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA). Ces sections au sein d'établissements ordinaires et ces établissements régionaux spécialisés accueillent des publics présentant des troubles de santé mentale entraînant des retards scolaires et demandant une pédagogie et un suivi renforcés. Ils sont doublés par la politique actuelle d'inclusion qui vise à réintégrer dans les salles de classe tous les publics. Ceci demande un accompagnement pédagogique et médical particulier, une partie de cette recherche et de cette formation est faite dans un établissement spécialisé d'enseignement supérieur : <https://www.inshea.fr>, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

Plus largement, en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans la santé, mise à part l'école des hautes études en santé publique de Rennes que nous avons mentionnée, ou encore le Museum national d'histoire naturelle dans les domaines de la biologie, zoologie, botanique, il faut attentivement étudier les sections « santé » et « sciences » du conseil national des universités : <https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>. C'est là que les règles de la discipline que vous pourrez choisir pour faire carrière universitaire (médecine, pharmacie, biologie, etc.) sont définies : pour la qualification et le recrutement des enseignants chercheurs, pour le type de publications et de recherches à privilégier. L'enseignement supérieur, qu'il soit en santé ou dans d'autres disciplines comme l'éducation, est aussi marqué par un certain nombre d'institutions comme le HCERES qui évalue tous les quatre ans les laboratoires et les établissements, il fournit des rapports qui sont consultables sur son site Internet (<https://www.hceres.fr/fr> qui remplace l'AERES).

Enfin, d'autres institutions sont à connaître comme le réseau des œuvres universitaires : centre national des œuvres universitaires et sociales (Cnouss), et ses déclinaisons régionales, qui a recourt à un personnel de santé. Mais aussi, en tant qu'étudiants, les informations de l'Onisep qui

permettent de se repérer dans les différentes professions : il complète donc les données du service universitaire d'information et d'orientation de votre établissement.

Rappelons que les professions sont organisées en branches professionnelles, avec leur commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP), qui définit des référentiels métiers et référentiels de compétences qui sont enregistrés sur le site de France compétences. Ce site Internet contient en effet la liste des certifications professionnelles qui vous permettent d'exercer un métier : [https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/). À titre d'exemple, la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la branche des cabinets dentaires, composée de représentants des employeurs et de représentants des syndicats d'employés, définit, en 2020, les référentiels métiers pour les soins en implantologie, demandant la passation d'un certificat particulier. Ce certificat pourra s'obtenir par la voie de la formation professionnelle continue, par reconnaissance de l'expérience ou par l'enseignement à distance. Voyons donc à présent comment se former par ces types d'enseignement.

## La formation ouverte à distance

La multiplication des *ressources éducatives libres* pousse à s'autoformer indépendamment de toute guidance institutionnelle. La profusion de livres et de documents en ligne libres d'accès, les émissions de qualité à la radio ou à la télévision, les œuvres cinématographiques de type documentaire, etc. : toutes ces ressources fondamentales peuvent servir de base à l'éducation.

Elles ne sont cependant pas suffisantes. En effet, elles n'offrent pas *d'accompagnement*. L'accompagnement est marqué par l'orientation, le conseil, l'aide, la correction, l'évaluation et enfin la reconnaissance qui font la différence avec de simples ressources à consulter.

C'est pour cela que l'État a mis en place, il y a plus de 80 ans, un centre national d'enseignement à distance ([www.cned.fr](http://www.cned.fr)). La dénomination même de l'institution, longtemps

appelée enseignement par *correspondance*, porte l'importance des échanges avec un mentor, un tuteur, un guide, un correcteur, ou plus simplement un professeur qui vous répond.

Le prolongement moderne se trouve dans les Moocs (cours en ligne ouverts et massifs). Les plates-formes de cours en ligne qui existent en France (France université numérique : <https://www.fun-mooc.fr>, depuis la loi de 2013 encourageant les universités à y déposer leurs Moocs), mais aussi à travers le monde (<https://www.edx.org>, <https://fr.coursera.org>, etc.), offrent le meilleur des universités mondiales et de la recherche pour des enseignements de quatre à huit semaines, en majeure partie gratuits et entièrement en ligne, sanctionnés par un certificat. On peut y apprendre la biologie « à » Harvard, comme les sciences de l'éducation « depuis » Stanford. Peu à peu, les cursus en ligne sont intégrés à ceux des universités que vous connaissez en France. La différence avec les institutions plus anciennes comme le CNED, ou en Angleterre les Open Universities, est une concentration sur les dispositifs essentiels de pédagogie à distance et la qualité des enseignements.

Ces institutions d'enseignement à distance, ou par correspondance, portent aussi la question de leur « ouverture ». En effet, la formation ouverte à distance (FOAD) est marquée, en France par la gratuité, en Angleterre par l'absence de sélection à l'entrée. La traduction de « Open » est donc délicate.

Ce sont aussi des questions nouvelles de pédagogie qui apparaissent : la distance est souvent déconsidérée, alors qu'elle est un gage de capacité à s'auto-réguler dans les apprentissages et à choisir pour combiner, à son rythme, des enseignements complémentaires. Elle mérite donc d'être soulignée, en figurant sur le diplôme, au lieu d'être dissimulée. La distance est à la fois spatiale et temporelle, permettant à chacun d'apprendre où et quand il veut.

La distance n'est pas synonyme d'absence, la professeur Annie Jézégou a montré (Jézégou Annie, « Créer de la présence à distance en e-learning. Cadre théorique, définition, et dimensions clés », *Distances et savoirs*, 2010/2 (Vol. 8), p. 257-274. URL : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2010-2-page-257.htm>) les différents types de présences qu'elle implique : présence pédagogique médiatisée du professeur, présence cognitive collective avec le reste de la



classe mise en réseau pour la résolution d'un problème, présence affective d'implication émotionnelle de l'apprenant.

Un spécialiste international de l'enseignement à distance, Michael G. Moore, a montré que l'enseignement à distance est l'objet d'un contrat particulier : celui de la distance transactionnelle. En effet, un enseignement à distance est d'autant plus efficace que le cours est structuré et que le dialogue entre l'enseignant et l'enseigné est bien cadré par les modes d'interactions pédagogiques.

C'est dans ce paysage institutionnel de l'enseignement à distance, en connaissance de ses pièges comme de ses avantages découverts par les sciences de l'éducation et la recherche sur l'enseignement à distance, que nous vous souhaitons de bons apprentissages par correspondance, dans des cours ouverts.

## Apprendre par l'expérience

À côté de l'enseignement à distance, qui vise à transmettre des savoirs didactisés et déjà verbalisés, ou schématisés, plusieurs dispositifs juridiques de formation d'adultes mettent en avant l'expérience professionnelle.

L'expérience professionnelle est définie par Jean Marie Barbier comme la transformation de soi lorsque l'on agit, c'est-à-dire la rétroaction qui fait que je me transforme en transformant le monde. On pourra aussi se reporter à l'article suivant : André Zeitler, Jérôme Guérin et Jean-Marie Barbier, « La construction de l'expérience », *Recherche et formation* [En ligne], 70 | 2012, URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/1806>. Quels sont les dispositifs juridiques de valorisation de l'expérience ?

La formalisation de l'expérience pour l'apprentissage la plus commune est celle du stage, au cours duquel l'étudiant s'inscrit dans une organisation professionnelle où exercer un métier, tout en suivant un cursus dans une organisation éducative, qui sanctionne et reconnaît les apprentissages. Attention, le stagiaire est au travail avant tout pour se former, non pas pour produire. Il faut aussi

rappeler l'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Si ces derniers visent initialement les bas niveaux de qualification, ils ont tendance à s'étendre pour toucher toutes les professions. Les cabinets libéraux du secteur de la santé ont souvent recours à des dispositifs d'apprentissage ou de professionnalisation pour leur personnel.

Attention, en France, il ne faut pas confondre la professionnalisation comme dispositif juridique de contractualisation avec la professionnalisation qui est un objet scientifique travaillé par Richard Wittorski : Wittorski Richard, « La professionnalisation », *Savoirs*, 2008/2 (n° 17), p. 9-36. DOI : 10.3917/savo.017.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2008-2-page-9.htm>. Richard Wittorski distingue la professionnalisation comme constitution de profession, de la professionnalisation comme effort de l'employeur pour professionnaliser ses employés, et enfin la professionnalisation comme acquisition de compétences par l'employé de sa propre initiative. Nous avons travaillé avec Richard Wittorski pour définir la professionnalisation conjointe comme action d'apprendre ensemble son métier pour deux individus comme pour deux groupes sociaux (Marty, Olivier, et Richard Wittorski. « Ethnographie d'un conseil d'administration universitaire : un cas de professionnalisation conjointe », *Savoirs*, vol. 51, no. 3, 2019, pp. 97-112. - <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02472171/document>).

Une autre valorisation de l'expérience originale est celle instituée par la loi de 2002, sous l'influence de Vincent Merle : la VAE, ou validation des acquis de l'expérience. Cette validation consiste à mettre sous forme écrite une expérience professionnelle, d'une année au minimum, pour la faire correspondre au référentiel d'un métier. Le dossier est alors présenté oralement devant un jury de professionnels, employés et employeurs, pour que ceux-ci reconnaissent la compétence à exercer le métier. La validation peut-être totale, et l'on obtient alors le diplôme ou titre professionnel, elle peut être aussi partielle et il faudra alors passer quelques enseignements complémentaires pour obtenir le diplôme. Ce dispositif est encore sous utilisé en nombre de certifiés par an. Il est limité pour les libéraux du secteur de la santé puisqu'ils sont très fortement encadrés par la loi pour l'exercice de leurs compétences : ils ne sont pas censés effectuer d'actes pour lesquelles ils ne sont pas formés et certifiés. Cependant, leur personnel employé, assistant ou

aide, a plus souvent recours à ce type de dispositif légal qu'il faut donc connaître pour bien l'utiliser et s'en servir comme outil de progression professionnelle et de motivation.

La loi de 2018 institue un nouveau type de valorisation et d'apprentissage par l'expérience : l'action de formation en situation de travail (Afest). Ici, une situation de travail de référence est préparée avec un tuteur et tous les participants, elle est sécurisée. L'apprenant effectue le geste professionnel sous le regard bienveillant du tuteur. Après le geste, une réflexivité est demandée pour penser à ses erreurs et ses apprentissages. L'erreur ne doit pas être vue comme la source de la sanction mais comme un appui pour penser mieux et faire le geste en l'améliorant. L'erreur est prise dans un sens positif pour progresser. La réflexivité est guidée par le tuteur et l'on en garde une trace sur un support écrit, voire par des photos. Cette trace servira à vérifier la conformité du geste et des compétences avec le référentiel métier, en vue de la reconnaissance et certification.

Si la compétence a été définie comme les savoirs, savoir-faire et savoir-être transférables d'une situation d'apprentissage à une situation de travail, ou transversale à plusieurs situations de travail, il apparaît de plus en plus dans la littérature scientifique que c'est la situation de travail elle-même qui est mise en question. On pourra ici se référer à l'article de Patrick Mayen sur les situations de travail (Patrick Mayen, Jean-François Métral et Claire Tourmen, « Les situations de travail », *Recherche et formation* [En ligne], 64 | 2010. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/191>).

Aujourd'hui, les producteurs de référentiels métier parlent d'une « ingénierie de compétences » plutôt que d'une ingénierie de formation, insistant ainsi sur les résultats et le caractère opérationnel de ce qui est appris. Il est possible que cette ingénierie évolue vers celle de la conception de situations de travail apprenantes. En particulier avec l'essor de la réalité virtuelle qui demande tout un travail de conception assistée par ordinateur de situations de travail particulièrement riches en expérience formative. Le principal avantage de la réalité virtuelle pour concevoir des situations de travail apprenantes est de proposer des environnements sécurisés où le geste peut être amélioré indéfiniment, revisionné pour analyser ses erreurs avec un groupe d'apprenants, sans conséquences sur la production.

Si ce sont les trajectoires professionnelles et les expériences au travail qui sont valorisées dans ce type d'apprentissages, il ne faut pas oublier que l'immersion dans une culture nationale étrangère est aussi une expérience très riche en enseignements. C'est l'occasion d'apprendre de nouvelles valeurs culturelles, de nouvelles formes didactiques, de nouveaux rapports aux savoirs. Comme la culture professionnelle, la variation de cultures nationales est aussi à expérimenter pour élargir ses capacités à apprendre.

Achevons cet aperçu de l'apprentissage par l'expérience en soulignant l'importance des transitions d'une expérience à une autre, d'une identité professionnelle ou culturelle à une autre, et des actes d'engagement qui permettent d'amorcer les changements (Kaddouri M. (2011). « Motifs identitaires des formes d'engagement en formation ». *Savoirs*, 25. 69-86., <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2011-1-page-69.htm?contenu=article>). Ce sont les valeurs profondes de l'individu qui sont en jeu à chaque transition et qui lui permettront de trouver la cohérence de son identité au passage d'une expérience à une autre, pour en faire un processus cumulatif.

L'orientation revêt un caractère de première importance puisqu'elle est à l'origine de toute bifurcation dans le parcours ou la trajectoire de l'individu, mais aussi indispensable au bon choix de l'étape suivante. Chacun devenant acteur de son propre parcours individualisé et responsable de ses apprentissages. Chaque nouvelle expérience est à évaluer pour en retirer le plus d'enseignements validés, pour soi comme pour les autres, et vérifier la conformité avec les environnements de référence. La mémoire de la trajectoire ne doit cependant pas laisser de côté la notion d'oubli, chère à Paul Ricoeur ([https://www.amazon.fr/Mémoire-l'Histoire-l'Oubli-L'ordre-philosophique-ebook/dp/B00JFS1U2A/ref=sr\\_1\\_3?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&crid=19L4LDTL9YQNF&dchild=1&keywords=paul+ricoeur&qid=1596886602&s=books&prefix=Paul+rico%2Caps%2C259&sr=1-3](https://www.amazon.fr/Mémoire-l'Histoire-l'Oubli-L'ordre-philosophique-ebook/dp/B00JFS1U2A/ref=sr_1_3?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&crid=19L4LDTL9YQNF&dchild=1&keywords=paul+ricoeur&qid=1596886602&s=books&prefix=Paul+rico%2Caps%2C259&sr=1-3)) ou incorporation de l'expérience qui en fait un réflexe ou un savoir-faire inconscient, clé du savoir être. Par-delà la question de la mémoire et de l'oubli, reprenons plus en détail la question de l'évaluation qui implique celle des valeurs de l'éducation.

## La question de l'évaluation et les valeurs de l'éducation

L'évaluation est une question fondamentale en sciences de l'éducation : c'est un enjeu qu'il vous faut maîtriser. On distingue classiquement trois types d'évaluation : *l'évaluation avant la formation* pour se positionner dans le parcours sur un niveau d'apprentissage (ce peut-être un QCM de positionnement), *l'évaluation formative* en cours de formation et qui participe de celle-ci pour améliorer ses performances (elle permet par exemple la réflexivité étayant des connaissances en cours d'acquisition), enfin *l'évaluation sommative* qui vient vérifier l'ensemble des connaissances apprises en fin de formation (ceci peut être automatisé par un test en ligne).

Anne Jorro est une des spécialistes de l'évaluation en France, elle montre que celle-ci est aussi utile dans les enseignements en salle de classe que dans les enseignements professionnalisants : Anne Jorro, « De l'évaluation à la reconnaissance professionnelle en formation », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 190 | janvier-février-mars 2015. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4697>

Si l'évaluation est source de reconnaissance, de soi par soi-même pour être sûr d'avoir atteint tel niveau à tel moment donné, mais aussi de soi par les autres pour faire valider ce niveau auprès d'un tiers, c'est avant tout un processus qui repose sur des valeurs. Habituellement, l'évaluation est faite par un Correcteur, avec une majuscule, qui vérifie la conformité des savoirs à ses propres connaissances. Mais il existe aussi une évaluation par les pairs, qui est celle qui prévaut dans le monde scientifique comme dans les mondes professionnels de haut niveau, où chacun est sous le regard de ses collègues pour évaluer ses performances. Ce type d'évaluation peut être mis en place entre les élèves, plusieurs élèves corrigeant plusieurs autres. Il y a alors disparition de la majuscule au correcteur pour laisser place à une multiplicité de perspectives sur son propre travail qui doivent être relativisées de par le niveau d'expertise moyen. Pour optimiser ce travail de correction par les pairs, il convient de construire ensemble la grille évaluation pour s'entendre sur

les valeurs sur lesquelles doivent reposer les jugements. Dans le monde professionnel, ces valeurs sont celles du métier -- il est donc important d'en connaître la déontologie et l'éthique (cf. la conclusion du cours).

Un travail d'évaluation doit faire la part entre les notations (chiffrées, la répartition statistique des notes se faisant normalement selon une courbe de Gauss) et les annotations, qui sont elles des propos développés pour aider l'apprenant à s'améliorer. L'idée même d'une « copie » est à questionner lorsque l'on entre dans des cycles d'apprentissages supérieurs : on savait qu'il ne fallait pas « copier » sur les autres élèves lors de l'apprentissage dans le secondaire et primaire, chaque élève devant produire sa propre copie sur les propos du professeur, et celui-ci devant les corriger en vérifiant les bonnes notes. Mais des élèves de haut niveau doivent-ils copier les dires du professeur ou participer au contraire avec lui à la construction des savoirs ? Ce sont des questionnements qui vous seront utiles lors de la production, seuls ou en groupes, de travaux de recherche.

De manière générale, l'évaluation pose la question des valeurs : l'évaluateur doit déterminer la valeur de l'évalué selon ses valeurs de l'organisation éducative dans laquelle il s'insère. Il peut alors y avoir un problème de compatibilité entre des cultures différentes : celle du système éducatif, celle des évaluateurs censés l'appliquer, celle des évalués qui sont issus de milieux plus ou moins proches. Les évalués comme les évaluateurs peuvent faire face à des conflits d'appartenance entre différentes cultures, des conflits de loyautés ou divergences éthiques. Les efforts d'apprentissage sont alors plus importants puisqu'ils doivent se transformer. Parmi ces divergences, on peut évoquer des différences de classe d'âge, de génération, d'ethnie, de genre, de profession, etc.

Ainsi, il ne faut pas confondre sa propre expérience scolaire, sa connaissance indigène et située du système éducatif, avec les différents types de scolarités possibles. Selon sa zone géographique, son ethnie, son genre, etc., les expériences éducatives et les rapports aux savoirs sont très variables. Le « métier d'élève », comme tous les métiers, est pratiqué très différemment par tous ceux qui en sont titulaires et qui l'exercent souvent à leur propre façon alors qu'ils portent la même appellation.

Psychologiquement, on différencie des styles cognitifs à apprécier distinctement. Par exemple, visuel et auditif, selon des dispositions qui sont innées mais aussi des expériences sources de modes d'apprentissage différenciés. La fabrication de réflexes par son expérience scolaire est génératrice de différents styles d'apprentissage. Doit-on évaluer de la même façon tous les élèves ?

Socialement, on peut revenir sur son propre parcours scolaire pour essayer de faire la part de différents effets qui l'ont marqué : « effet établissement », ou influence du type d'établissement fréquenté sur ses performances scolaires (Cousin V., 1996, « Construction et évaluation de l'effet établissement: le travail des collègues », *Revue Française de Pédagogie*, n° 115, avril mai-juin 1996, [http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP\\_RF115\\_5.pdf](http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP_RF115_5.pdf)), « effet enseignant » pour expliquer l'appétence de telle ou telle discipline liée à une rencontre pédagogique particulière, ou encore « effet classe » avec ses dynamiques collectives et jeux de classement. On le voit, l'évaluation doit aussi être située pour bien apprécier la performance de l'élève (doit-on évaluer uniquement les résultats ou aussi la progression ?).

Nous avons pris différents exemples, en particulier dans les salles de classe qui correspondent à votre propre expérience, mais les sciences de l'éducation et de la formation sont plus vastes que cela : alphabétisation d'étrangers, éducation ou rééducation dans les prisons, formation professionnelle et amélioration continue, reconversion, éducation à la santé, etc.

Nous allons à présent vous donner quelques concepts opérationnels qui sont plus proches de l'expérience et des savoirs en santé.

## Quelques concepts opérationnels en santé

Il s'agit, dans ce dernier chapitre, de trouver des synergies entre l'éducation et les savoirs des métiers de la santé. Nous prendrons brièvement trois exemples introductifs, vous laissant libre d'approfondir si vous le souhaitez) : l'éducation thérapeutique du patient, la construction de l'expérience médicale dans l'acte de consultation, la conception d'organisations apprenantes en santé.

### L'éducation thérapeutique du patient

Catherine Tourette-Turgis (<https://touretteturgis.wordpress.com>) est une enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation qui a voulu mettre en place une « université des patients ».

Elle a notamment étudié la question de « l'éducation thérapeutique du patient », ou formation de celui-ci à des techniques lui permettant de se soigner lui-même. La relation médicale est alors doublée d'une relation éducative avec transfert de connaissances. L'autonomie du patient est cependant à modérer pour éviter l'automédication, et ses dérives.

Sur cette thématique, un article cosigné dans la revue *Savoirs* (Tourette-Turgis Catherine, Thievenaz Joris, « L'éducation thérapeutique du patient : champ de pratique et champ de recherche », *Savoirs*, 2014/2 (n° 35), p. 9-48. DOI : 10.3917/savo.035.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2014-2-page-9.htm>), permet de penser, à travers l'éducation thérapeutique du patient, la différence entre *champ de pratique* et *champ de recherche*. Comme pour les pratiques d'ingénierie, les pratiques d'éducation thérapeutique sont à distinguer des recherches sur ces pratiques, elles-mêmes productrices d'un savoir d'un autre ordre. Ainsi les savoirs des professions de santé sont considérés dans leur mise en application pratique lorsqu'ils



font l'objet de recherche en sciences de l'éducation. C'est ce que nous allons voir dans l'exemple suivant de la relation médicale de consultation.

## **La construction de l'expérience dans la consultation médicale**

Joris Thievenaz est un jeune professeur de sciences de l'éducation qui a réalisé sa thèse au Cnam sous la direction de Jean Marie Barbier, soutenue en 2012. Il mêle une expertise sur la notion d'enquête au travail chez John Dewey, avec des influences de sociologie du travail, en particulier de sociologie interactionniste basée sur les analyses de conversation.

Sa thèse de doctorat (que vous pouvez consulter ici : Thievenaz J., 2012, Construction de l'expérience et transformation silencieuse des habitudes d'orientation de l'action : Le cas de l'activité dialogale du médecin du travail, thèse de doctorat en sciences de l'éducation au Cnam, dirigée par Jean-Marie Barbier, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00770981/document>) devrait retenir votre attention car elle prend comme fait à étudier la consultation de médecine du travail.

Après des données générales sur la formation et le positionnement de cette profession de médecine du travail, il montre comment l'expérience de la consultation conduit à une transformation des habitudes d'activité. Il étudie ainsi, au travers du dialogue entre le professionnel de santé et le patient, la constitution de l'identité professionnelle du médecin du travail.

Joris Thievenaz ouvre une « enquête dans l'enquête », en ce centrant sur l'étonnement qui permet à l'enquêteur de prendre conscience des faits qui sont sous ses yeux. Cette notion d'étonnement est un parti pris méthodologique et épistémologique de l'auteur qui lui permet de faire progresser la sociologie du travail médical : ce qui est routine silencieuse pour le médecin doit étonner le chercheur pour qu'il en fasse un objet scientifique.

Pour ceux qui veulent aller plus loin que la consultation de cette thèse pour comprendre les mécanismes de professionnalisation dans les métiers de la santé, il est possible de lire les études d'ethnométhodologie de Garfinkel recueillies dans un seul ouvrage (<https://www.puf.com/content/>

Recherches en ethnométhodologie). Un chapitre est dédié à l'analyse de la construction collective d'un diagnostic médical. En étudiant les conversations entre médecins qui discutent d'un cas pathologique, Garfinkel montre comment le jugement collectif se construit. Ces travaux des années 1960 aux États-Unis sont à l'origine des développements actuels en sciences de l'éducation tel que celui présenté ci-avant.

## **Conception d'une organisation apprenante en santé**

Enfin, car les travaux du professeur émérite Jeanne Mallet ont marqué le département de sciences de l'éducation d'Aix-en-Provence, mais aussi parce qu'ils font actualité en sciences de l'éducation et formation en France, la notion de « organisation apprenante » est à mentionner : Mallet J., 2007, « Intelligence collective, équipe apprenante et TICE » *colloque TICE Med*, <http://www.arianesud.com/content/download/956/3861/file/Mallet>.

Une entreprise, ou une organisation, apprenante est définie par la bonne circulation et gestion des savoirs, qui permet une meilleure intelligence collective et donc une meilleure productivité. Elle est neguentropique dans le sens où elle maintient l'ordre et évite l'évolution naturelle vers le désordre (c'est un concept issu de l'astrophysique). Ce type d'organisations peut facilement s'adapter à des environnements évolutifs et rester compétitif dans un milieu complexe.

Une organisation apprenante veille à la circulation de l'information et à ses canaux, éventuellement redondants, tout autant qu'à la formation et certification de ses membres afin de rester au plus près des exigences de son environnement. Les savoirs de gestion sont associés aux savoirs médicaux pour une optimisation de son fonctionnement.

Nous ne pouvons que vous conseiller de veiller à mettre en place un tel type d'organisations apprenantes dans les professions de santé, qu'il s'agisse d'un cabinet avec plusieurs praticiens regroupés, d'un laboratoire, ou d'une entreprise de grande taille, afin d'en assurer la compétitivité sur le marché et face à des connaissances médicales en amélioration continue.

## Conclusion

Après cet itinéraire dans les savoirs des sciences de l'éducation, que l'on a voulu normé par des figures contemporaines dans différentes universités en France et aux États-Unis, mais sans pour autant être normatif (vous invitant à une libre réflexion sur les thématiques controversées quand elles se présentent), il vous appartient de faire vos choix, en termes de développement d'apprentissage, voire professionnel.

Nous avons tenté de montrer que l'éducation est une science, mais aussi une culture qui se transmet et s'acquiert, un art propre aux métiers de l'enseignant, en somme : un bien — qu'il soit public ou privé. Nous sommes pourtant conscient qu'il existe des mauvaises éducation. À vous de faire la part des choses.

Pour vous aider, nous proposons de différencier, dans l'éthique qui étudie la conduite humaine : la morale, ou conformité aux mœurs, d'un côté ; la déontologie, ou devoir propre à celui qui exerce une profession, de l'autre côté. Ainsi, une éducation peut être bonne car elle est conforme aux mœurs, comme l'éducation thérapeutique du patient, mais l'éducateur peut être mauvais dans sa déontologie et l'application des règles de son métier. À l'inverse, on peut s'appliquer à faire bien, c'est-à-dire dans les règles de l'art, une activité qui est considérée comme mal par les autres.

Cette distinction entre morale et déontologie est bien évidemment applicable aux professions de la santé, et ne se limite pas à leur apprentissage. Elle permet d'éclairer des débats sur l'acharnement thérapeutique, ou encore des expérimentations médicales. C'est sur ces réflexions que nous vous laissons travailler le contenu de cours et ses applications à votre propre parcours, selon vos motivations et perspectives.

## Bibliographie éligible aux notes de lecture

La bibliographie générale est disséminée au fil du texte. Nous avons préféré les ouvrages, y compris les articles, disponibles gratuitement en ligne. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez-vous baser sur les extraits qui le sont, en les complétant par les données sur Wikipédia ou les compte rendu de lecture au sujet de ces livres.

- Barbier J.M., 2017, *Vocabulaire d'analyse des activités*, Puf, [https://www.amazon.fr/Vocabulaire-danalyse-activités-conceptualisations-ordinaires-ebook/dp/B01NAUDLZU/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Barbier+vocabulaire&qid=1596895376&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Vocabulaire-danalyse-activités-conceptualisations-ordinaires-ebook/dp/B01NAUDLZU/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Barbier+vocabulaire&qid=1596895376&sr=8-1)
- Barbier J.M., Guérin J., Zeitler A., « La construction de l'expérience », *Recherche et formation* [En ligne], 70 | 2012. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/1806>.
- Bourdieu P., 1979, *La noblesse d'État*, Éditions de Minuit, [https://www.amazon.fr/NOBLESSE-DE-TAT-Grandes-écoles-esprit/dp/2707312789/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Bourdieu+noblesse&qid=1596895511&sr=8-1](https://www.amazon.fr/NOBLESSE-DE-TAT-Grandes-écoles-esprit/dp/2707312789/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Bourdieu+noblesse&qid=1596895511&sr=8-1)
- Cousin V., 1996, « Construction et évaluation de l'effet établissement: le travail des collègues », *Revue Française de Pédagogie*, n° 115, avril mai-juin 1996, [http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP\\_RF115\\_5.pdf](http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP_RF115_5.pdf)
- Canguilhem G., 1966, *Le normal et le pathologique*, Puf, extrait : [http://classiques.uqac.ca/collection\\_methodologie/canguilhem\\_georges/normal\\_et\\_pathologique/normal\\_et\\_pathologique\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/canguilhem_georges/normal_et_pathologique/normal_et_pathologique_texte.html)
- Chevallard Y., 1996, *La transposition didactique et l'avenir de l'École* [http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/YC\\_1996\\_-\\_Fenetre\\_sur\\_cours.pdf](http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/IMG/pdf/YC_1996_-_Fenetre_sur_cours.pdf)
- Condorcet N., 1791, *Cinq mémoires sur l'instruction publique* téléchargeable : [http://classiques.uqac.ca/classiques/condorcet/cinq\\_memoires\\_instruction/cinq\\_memoires.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/condorcet/cinq_memoires_instruction/cinq_memoires.html)

- Dehaene S., 2018, *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*, Odile Jacob, [https://www.amazon.fr/Apprendre-talents-cerveau-défi-machines/dp/2738145426/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=2R4N3JFSRTROS&dchild=1&keywords=dehaene&qid=1596896016&sprefix=Deha%2Caps%2C258&sr=8-1](https://www.amazon.fr/Apprendre-talents-cerveau-défi-machines/dp/2738145426/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=2R4N3JFSRTROS&dchild=1&keywords=dehaene&qid=1596896016&sprefix=Deha%2Caps%2C258&sr=8-1)
- Dewey J., 2018, *Démocratie et éducation*, Armand Colin, [https://www.amazon.fr/Démocratie-éducation-suivi-Expérience-Éducation/dp/2200621892/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=2TFCPOQG9DI4L&dchild=1&keywords=dewey&qid=1596896108&s=books&sprefix=dewey%2Caps%2C214&sr=1-1](https://www.amazon.fr/Démocratie-éducation-suivi-Expérience-Éducation/dp/2200621892/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&crd=2TFCPOQG9DI4L&dchild=1&keywords=dewey&qid=1596896108&s=books&sprefix=dewey%2Caps%2C214&sr=1-1)
- Durkheim E., 1938, *L'évolution pédagogique en France*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/evolution\\_ped\\_france/evolution\\_ped\\_france.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/evolution_ped_france/evolution_ped_france.html)
- Durkheim E., 1922., *Éducation et Sociologie*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/education\\_socio/education\\_socio.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/education_socio/education_socio.html)
- Documentaire fiction cinématographique : *L'É.N.A., école du pouvoir*, parties 1 et 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=Hp1mS-Tyi3c>
- Federau, 2017, *Pour une philosophie de l'anthropocène*, Puf, [https://www.amazon.fr/Pour-philosophie-lanthropocène-Alexander-Federau/dp/2130795447/ref=sr\\_1\\_fkmr0\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Federeau+philosophie+anthropocene&qid=1596896412&s=books&sr=1-1-fkmr0](https://www.amazon.fr/Pour-philosophie-lanthropocène-Alexander-Federau/dp/2130795447/ref=sr_1_fkmr0_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Federeau+philosophie+anthropocene&qid=1596896412&s=books&sr=1-1-fkmr0)
- Fénelon, 2016, *De l'éducation des filles*, [https://www.amazon.fr/léducation-filles-François-Salignac-Fénelon/dp/1533391556/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=fenelon+filles&qid=1596896690&s=books&sr=1-1](https://www.amazon.fr/léducation-filles-François-Salignac-Fénelon/dp/1533391556/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=fenelon+filles&qid=1596896690&s=books&sr=1-1)
- Flaubert G., *L'éducation sentimentale*, format Kindle gratuit : [https://www.amazon.fr/Education-Sentimentale-L-Gustave-Flaubert-ebook/dp/B005R6HNJI/ref=tmm\\_kin\\_swatch\\_0?\\_\\_encoding=UTF8&qid=1596896781&sr=1-1](https://www.amazon.fr/Education-Sentimentale-L-Gustave-Flaubert-ebook/dp/B005R6HNJI/ref=tmm_kin_swatch_0?__encoding=UTF8&qid=1596896781&sr=1-1)

- France Stratégie, 2019, rapport sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail, dont les métiers de la santé : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/intelligence-artificielle-travail>
- Jézégou Annie, « Créer de la présence à distance en e-learning. Cadre théorique, définition, et dimensions clés », *Distances et savoirs*, 2010/2 (Vol. 8), p. 257-274. URL : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2010-2-page-257.htm>
- Jorro A., « De l'évaluation à la reconnaissance professionnelle en formation », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 190 | janvier-février-mars 2015, URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4697>
- Kaddouri M. (2011). « Motifs identitaires des formes d'engagement en formation ». *Savoirs*, 25. 69-86., <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2011-1-page-69.htm?contenu=article> Las Vergnas O. « Apprenance, rapports aux sciences et effets de la catégorisation scientifique scolaire ». *Éducation permanente*, Arcueil : Éducation permanente, 2016, Autour de l'apprenance, 2016-2 (207) <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01380342/document>
- Locke J., 1693, *Pensées sur l'éducation*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/locke\\_john/pensees\\_sur\\_l\\_education/sur\\_education.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/pensees_sur_l_education/sur_education.html)
- Mallet J., 2007, « Intelligence collective, équipe apprenante et TICE » *colloque TICE Med*, <http://www.arianesud.com/content/download/956/3861/file/Mallet>
- Marie-Louise Martinez, « Approche(s) anthropologique(s) des savoirs et des disciplines », *Tréma* [Online], 24 | 2005., URL: <http://journals.openedition.org/trema/662>
- Marty O., 2020, *Enseignements à distance, anthropologie d'une organisation éducative*. Bruxelles : Peter Lang, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02445800/document>
- Marty O., Amirault R., 2020, *Condorcet and the Revolution of French higher education*, Springer, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02504792/document>
- Marty O., 2019, « L'éducation de Nietzsche », *Recherches et Éducation* , <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02430306/document>

- Marty, Olivier, et Richard Wittorski. « Ethnographie d'un conseil d'administration universitaire : un cas de professionnalisation conjointe », *Savoirs*, vol. 51, no. 3, 2019, pp. 97-112. - <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02472171/document>
- Mayen P., Jean-François Métral JF., Tourmen C., « Les situations de travail », *Recherche et formation* [En ligne], 64 | 2010, URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/191>
- Pastré P., 2011, *La didactique professionnelle* , Puf, [https://www.amazon.fr/didactique-professionnelle-Pierre-Pastré/dp/2130585469/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Pastré+didactique&qid=1596897229&s=amazon-devices&sr=1-1](https://www.amazon.fr/didactique-professionnelle-Pierre-Pastré/dp/2130585469/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Pastré+didactique&qid=1596897229&s=amazon-devices&sr=1-1)
- Reboul O., 2010, *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, Puf : [https://www.amazon.fr/Quest-ce-quapprendre-Olivier-Reboul/dp/2130583067/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Reboul+apprendre&qid=1596897293&s=books&sr=1-1](https://www.amazon.fr/Quest-ce-quapprendre-Olivier-Reboul/dp/2130583067/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Reboul+apprendre&qid=1596897293&s=books&sr=1-1)
- Reboul O., 1992, *Les valeurs de l'éducation*, Puf, [https://www.amazon.fr/valeurs-léducation-Olivier-Reboul/dp/2130449336/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Reboul+valeurs&qid=1596897345&s=books&sr=1-1](https://www.amazon.fr/valeurs-léducation-Olivier-Reboul/dp/2130449336/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Reboul+valeurs&qid=1596897345&s=books&sr=1-1)
- Rousseau J.J., 1762, *Émile*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau\\_jj/emile/emile.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/emile/emile.html)
- Schwartz Y, documents à télécharger sur le site du département d'ergologie de l'université d'Aix : <https://allsh.univ-amu.fr/master-ergologie-textes>
- Taddéi F., 2020, *Apprendre au 21ème siècle* , Livre de poche : [https://www.amazon.fr/Apprendre-XXIe-siècle-François-Taddei/dp/2253257745/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=taddei+apprendre&qid=1596897600&s=books&sr=1-1](https://www.amazon.fr/Apprendre-XXIe-siècle-François-Taddei/dp/2253257745/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=taddei+apprendre&qid=1596897600&s=books&sr=1-1)
- Thievenaz J., 2012, Construction de l'expérience et transformation silencieuse des habitudes d'orientation de l'action : Le cas de l'activité dialogale du médecin du travail, thèse de doctorat

en sciences de l'éducation au Cnam, dirigée par Jean-Marie Barbier, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00770981/document>

- Tourette-Turgis Catherine, Thievenaz Joris, « L'éducation thérapeutique du patient : champ de pratique et champ de recherche », *Savoirs*, 2014/2 (n° 35), p. 9-48. DOI : 10.3917/savo.035.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2014-2-page-9.htm>
- Verger J., 2012, *Histoire des universités du 12ème au 21ème siècle*, Puf, [https://www.amazon.fr/Histoire-universités-Christophe-Charle/dp/2130588131/ref=sr\\_1\\_1?\\_\\_mk\\_fr\\_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Verger+université&qid=1596897700&s=books&sr=1-1](https://www.amazon.fr/Histoire-universités-Christophe-Charle/dp/2130588131/ref=sr_1_1?__mk_fr_FR=ÅMÅŽÕÑ&dchild=1&keywords=Verger+université&qid=1596897700&s=books&sr=1-1)
- Wittorski Richard, « La professionnalisation », *Savoirs*, 2008/2 (n° 17), p. 9-36. DOI : 10.3917/savo.017.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2008-2-page-9.htm>



## Webographie

Sites Internet à parcourir pour intégrer les données à une fiche de lecture :

- Cedefop (<https://www.cedefop.europa.eu/fr>), agence européenne pour promouvoir la formation professionnelle, où se trouvent plusieurs rapports et document de synthèse multilingues.
- Clémi (<https://www.clemi.fr>) : propose des ressources pédagogiques sur l'éducation aux médias (temps d'écran, de connexion,...)
- Conseil national des universités (<https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>), donne les règles pour les enseignements supérieur et la recherche scientifique dans les disciplines, dans celle de la santé.
- Éduscol (<https://eduscol.education.fr/cid47750/les-enjeux-de-la-promotion-de-la-sante-a-l-ecole.html>) : site du ministère de l'éducation nationale qui informe les professionnels de l'éducation sur des dossiers, comme celui de la santé.
- E.T.F. (<https://www.etf.europa.eu/en>), agence européenne pour évaluer et valoriser les universités à travers le monde et comparer les systèmes éducatifs.
- France Compétences : le site contient le répertoire national des certifications professionnelles ([https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/))
- France Stratégie : le site contient des rapports et analyses sur le problématiques d'emploi et de santé : ex. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/intelligence-artificielle-travail>)
- HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr>), les hyper archives en ligne sont une grande infrastructure de recherche du CNRS permettant l'auto-archivage des articles publiés, des thèses (TEL), des HDR et des mémoires de recherche (Dumas).
- HCERES (<https://www.hceres.fr/fr>), agence nationale d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires, le site contient les rapports d'évaluation.

- Institut Français de l'Éducation (<http://ife.ens-lyon.fr/ife>), site Internet de recherche en sciences de l'éducation de l'École normale supérieure de Lyon.
- Institut national de formation et recherche sur le handicap et l'enseignement adapté (<https://www.inshea.fr>)
- Moocs : Les principaux sites de cours en ligne gratuit et/ou certifiant sont en France (<https://www.fun-mooc.fr>), et aux États-Unis (<https://www.edx.org> ou encore <https://fr.coursera.org>).
- OCDE (<https://www.oecd.org/fr/>), organisation non-gouvernementale en charge de l'économie et de la coopération. Elle promeut de grandes études économiques quantitatives comme l'étude sur l'éducation PISA, comparant les performances des différents systèmes scolaires.
- Stratégie nationale de la santé ([https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier\\_sns\\_2017\\_vdef.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_sns_2017_vdef.pdf)), comme la stratégie nationale de l'enseignement supérieur et la stratégie nationale de la recherche, qui sont datées, elle donne les grandes orientations nationales dans le domaine.
- <https://www.theses.fr> : site national d'archivage et de consultation des thèses d'université.
- Unesco (<https://fr.unesco.org>), Organisation non-gouvernementale dépendant de l'organisation des Nations unies en charge de l'éducation de la science et de la culture. Le site contient une grande base de données en ligne ainsi qu'un réseau de chaires d'enseignement supérieur à travers le monde.
- Enfin, un Mooc est éligible : <https://www.edx.org/course/leaders-of-learning>. Il s'agit d'une formation en ligne de l'université d'Harvard sur les styles d'apprentissage, qui détermine le choix des organisations dans lesquelles travailler et le type de gestion des savoirs les plus appropriées. Nous recommandons de réaliser la fiche de lecture en cinq heures, sans nécessairement payer 100 € pour obtenir le certificat de cette université.